

ANNEE 1951

FEVRIER

CONJONCTION

No. 31

- René Cassin.* — Grégoire, prophète et initiateur.
Gabriel Audisio. — Valeurs permanentes du génie méditerranéen.
Jean Botrot. — Art poétique du village.
A. Rolland de Renéville. — La poésie de Saint-John Perse.
Léon Degand. — La peinture expliquée par la musique.
Claude A. Delaplace. — Journalisme et information.

POEMES

Roland Dorcély, Lucien Lemoine, Maryse Elot, A. Certigny

SILHOUETTES

Marthe de Fels, par Simon B. Lando.

COURRIER DE FRANCE

- L'anniversaire de la mort d'Henri Bergson (G. Lecomte)*
Les quatre lauréats littéraires de 1950 (P. Descaves)
Le renouvellement de la biologie française (R. Sudre)

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

- L'Ecole Normale Supérieure d'Haïti (H. Armand)*
Les maladies de carence en Haïti (R. Léon)
Livres et revues

CHRONIQUE

IN



1040104

1

ANNEE 1951

FEVRIER

CONJUNCTION

No. 31

- René Cassin.* — Grégoire, prophète et initiateur.
Gabriel Audisio. — Valeurs permanentes du génie méditerranéen.
Jean Botrot. — Art poétique du village.
A. Rolland de Renéville. — La poésie de Saint-John Perse.
Léon Degand. — La peinture expliquée par la musique.
Claude A. Delaplace. — Journalisme et information.

POEMES

Roland Dorcély, Lucien Lemoine, Maryse Elot, A. Certigny

SILHOUETTES

Marthe de Fels, par Simon B. Lando.

COURRIER DE FRANCE

- L'anniversaire de la mort d'Henri Bergson (G. Lecomte)*
Les quatre lauréats littéraires de 1950 (P. Descaves)
Le renouvellement de la biologie française (R. Sudre)

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

- L'Ecole Normale Supérieure d'Haïti (H. Armand)*
Les maladies de carence en Haïti (R. Léon)
Livres et revues

CHRONIQUE

IN



1

CONJONCTION

Est le Bulletin de l'Institut Français d'Haïti.

SES BUTS

Diffuser les idées fondamentales qui caractérisent la pensée française vivante.

Resserrer les liens traditionnels unissant Haïti et la France.

Apporter une collaboration effective à l'épanouissement de la culture haïtienne.

Rendre compte non seulement des activités de l'Institut Français mais encore de l'activité intellectuelle d'Haïti.

«CONJONCTION» n'est pas une revue de propagande. Elle ne vise à aucune action politique ou confessionnelle. Elle sollicite la collaboration des auteurs haïtiens et étrangers.

SON MOT D'ORDRE

Tout faire pour que les hommes différents par leur hérédité, le milieu géographique et social qui les a modelés, par les disciplines intellectuelles qui ont formé leur pensée, puissent se connaître, se comprendre, et soient mis en mesure d'apporter leur contribution originale à l'élaboration d'une véritable conscience humaine.

ABONNEMENT ANNUEL

(6 numéros) :

**En Haïti : 3 dollars
a l'Etranger : 3 dollars 50**

Le Numéro est vendu : 3 gourdes (\$ 0,60)

**Pour la publicité, qui est strictement limitée,
s'adresser à l'Institut Français.**

**Les livres et les manuscrits doivent être envoyés
au Directeur de l'Institut Français
3, Avenue Charles Sumner — Port-au-Prince — Haïti
Téléphone : 5452**

René Cassin.	— <i>Grégoire, prophète et initiateur</i>	1
Gabriel Audisio.	— <i>Valeurs permanentes du génie méditerranéen</i>	5
Jean Botrot.	— <i>Art poétique du village</i>	8
Léon Degand.	— <i>La peinture expliquée par la musique</i> ...	12
A. Rolland de Renéville.	— <i>La poésie de Saint-John Perse</i> ...	15
Claude-Albert Delaplace.	— <i>Journalisme et information</i>	18

POEMES

Roland Dorcély.	— <i>Aperçu</i>	27
Lucien Lemoine.	— <i>Complaintes; Trahison</i>	27
Maryse Elot.	— <i>Jonglerie</i>	29
Henri Certigny.	— <i>Poème de la mort</i>	30

SILHOUETTE

Marthe de Fels à Port-au-Prince,	par Simon Lando	33
----------------------------------	-----------------	----

COURRIER DE FRANCE

L'anniversaire de la mort d'Henri Bergson	par Georges Lecomte	36
Les quatre lauréats littéraires de 1950...	par Pierre Descaves...	41
Le renouvellement de la biologie française.....	par René Sudre.....	44

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

L'Ecole Normale Supérieure d'Haïti.....	par Henry Armand...	47
Les maladies de carence en Haïti.....	par Rulx Léon.....	49
Livres et revues.....		55

CHRONIQUE

.....	59
-------	----

BANQUE
NATIONALE DE LA
REPUBLIQUE
D'
HAITI

BANQUE DE L'ETAT
—
BANQUE D'EMISSION
—
LOCATION DE COFFRES-FORTS
—

**EXECUTE TOUTES OPERATIONS DE BANQUE
DANS LE PAYS ET A L'ETRANGER**

*Nous avons l'honneur de solliciter vos comptes
de chèques et de Caisse d'Epargne, les opé-
rations que vous voudrez bien nous confier
auront notre attention particulière.*

GREGOIRE, PROPHETE ET INITIATEUR (*)

par René CASSIN

Qu'il me soit permis de souligner la grandeur et en même temps le caractère prophétique des écrits et de l'action de Grégoire dans trois domaines immenses : savoir la défense des droits de l'homme, la délimitation des droits et devoirs des Etats et l'organisation de la coopération entre savants, gens de lettres et artistes de tous les pays.

L'abbé Grégoire a pris une part active à la discussion et au vote de la célèbre Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Plus heureux que ses successeurs à l'Assemblée des Nations-Unies de 1948, il obtint que le nom de Dieu fût placé en tête de ce monument constitutionnel.

Il insista également, pour qu'à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, on adjoignît celle de leurs devoirs, et cela en se fondant sur la corrélation étroite existant entre les uns et les autres. Sur ce point, il ne fut suivi, ni en 1789 ni en 1793. Cependant en 1942, une commission spéciale d'études créée à Londres dans mon commissariat à la Justice a tenté de donner une suite au vœu de l'abbé Grégoire dans le projet de nouvelle Déclaration des droits et des devoirs de l'homme qu'elle a élaboré en pleine guerre. Toute personne qui lit attentivement le préambule de la constitution de la République, en vigueur depuis 1946, ne peut manquer d'être frappé par le caractère « social » de ce nouveau document. Les mots « droit » ou « devoir », sont inscrits en plusieurs endroits de ce préambule.

Au cours des travaux préparatoires de la Déclaration universelle, la Commission des Droits de l'homme des Nations-Unies a été saisie, en mai 1948, d'un avant-projet présenté par les nations américaines à la suite de la conférence de Bogota, où figurait à la suite du titre sur « les droits » de l'homme, un autre titre consacré à ses « devoirs ». Cet avant-projet n'a pas été retenu, autant à cause du

(*) Extraits du discours prononcé à Paris par M. René Cassin, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques, à l'occasion du bicentenaire de l'abbé Grégoire.

caractère incomplet et imparfait de ce titre « des devoirs » qu'à cause du sens imprimé à nos travaux par la volonté du monde : remettre au premier plan la dignité et les droits de l'homme, si cruellement foulés aux pieds au cours des années ayant précédé ou accompagné la seconde guerre mondiale.

Néanmoins, nous sommes parvenus à sauver l'idée centrale de l'avant-projet américain en reprenant, sous une forme différente et plus générale, l'avant-projet français de juin 1947.

Finalement, l'article 29 de la Déclaration universelle adoptée à Paris le 10 décembre 1948, article qui, comme un fronton couronne la colonnade des droits et libertés de l'homme, ne se borne pas à indiquer **les limitations** nécessaires de ces droits. Il proclame expressément « que l'individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle, seul, le libre et plein développement de sa personnalité est possible ».

Le vœu de l'abbé Grégoire trouve ainsi une satisfaction essentielle, puisque, dans les principes, soit du droit constitutionnel français, soit du droit des gens nouveau, la notion des « devoirs » de l'homme est incluse sous forme partielle et allusive dans le premier domaine, sous forme générale dans le second.

Combien, par ailleurs, Grégoire se serait-il réjoui de voir affirmer, dans la Déclaration universelle, non seulement les principes de liberté, d'égalité et de fraternité qui lui étaient chers, mais encore le principe excluant, dans la jouissance des droits fondamentaux, toute discrimination qui tiendrait compte de la race, de la couleur, du sexe, de la langue, de la religion, des opinions, de l'origine sociale ou nationale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation (article 2). Il serait aussi heureux d'avoir vu proclamer la liberté de pensée, de croyance ou de religion et de culte pour laquelle il exposa plusieurs fois sa vie (article 18) et le droit de tout être humain à l'éducation (article 26).

Dans un domaine voisin, Grégoire a déposé, dès le 24 floréal an III, un projet de Déclaration des droits des gens, où il traçait avec une grande élévation, « les droits et devoirs des nations ». Il proclamait leur droit à l'indépendance et leur obligation à chacune de ne pas faire à une autre nation ce qu'elles ne voudraient pas qu'on leur fit.

Or cette idée que de très nombreux philosophes, juristes, publicistes et hommes politiques ont faite leur, a trouvé récemment un début satisfaisant de réalisation. Sur la proposition des Etats de Panama et de Cuba, la Commission de droit international, récemment créée par l'Assemblée générale des Nations-Unies, a rédigé dès sa première session en 1949, une « Déclaration des droits et

devoirs des Etats » qui, sur des points essentiels, a une communauté d'inspiration très remarquable avec le projet d'Henri Grégoire.

Tournons nous enfin vers l'étude des sciences sociales et la coopération internationale des savants, des lettrés et des artistes. Il s'agit là certes d'une aspiration déjà anciennement formulée. Sans remonter à l'antiquité ni aux docteurs des Eglises, nous pouvons, à l'exemple de M. Torres Bodet, directeur général de l'U.N.E.S.C.O., évoquer les très grands noms de Montaigne et de Montesquieu. Mais qui pourrait, ici encore, dénier la clairvoyance de l'ancien membre du Comité d'instruction publique de la Convention ?

Voici ce qu'il écrit en 1816, au lendemain de son exclusion de l'Institut de France, dans une brochure, d'ailleurs censurée, intitulée « Plan d'association général entre les savants, gens de lettres et artistes de tous les pays ».

« La création de l'Institut national fut provoquée par les mêmes hommes qui, dans cette assemblée (la Convention), toujours prêts à s'élaner sur la brèche pour des causes louables, sentaient le besoin de concentrer dans un foyer tous les genres de talents. Composée d'abord en trois classes dont une des sciences morales et politiques, chaque classe était subdivisée en sections dans un arrangement peu méthodique, mais l'expérience aurait promptement fait connaître et remplir les lacunes.

« **L'art social**, dit Grégoire, sous la dénomination de sciences morales et politiques, **le plus important au bonheur général, est également, le plus arriéré dans la plupart des pays qu'on appelle civilisés.** Il a été mis pour ainsi dire, sous scellés par le despotisme qui, voulant n'avoir que des droits à exercer, ne reconnaît chez les peuples que des débiteurs. Mais le despotisme hait, persécute, étouffe, s'il le peut, les écrivains qui osent révéler au peuple ses droits et discuter ce que des esclaves lettrés et titrés appellent si naïvement les mystères du pouvoir.

« La vérité comme la vertu est rarement impunie ici-bas. Tenez pour certain que l'obscurantisme (car il faut bien créer un mot pour exprimer la chose) a plus de partisans qu'on ne le croit chez les maîtres de la terre ; ils savent que l'ignorance est un moyen puissant pour museler les peuples ».

En 1824, Grégoire revient sur son idée dans un **Essai sur la solidarité littéraire entre les savants de tous les pays**, non sans y insérer le passage sur l'ostracisme dont il avait été frappé, qui en 1816 avait été censuré.

Il est visible que **l'Union internationale des Académies**, que

l'Institut international de coopération intellectuelle à la fondation duquel Bergson a pris une si grande part ; que **l'Organisation internationale pour l'éducation, la science et la culture** dont nous avons, en pleine guerre, posé les bases à Londres avant qu'il fût possible de la créer dans la paix et de la fixer à Paris ; que les grandes **Unions scientifiques internationales et la grande Conférence mondiale des Universités** qui se tint à Nice en décembre 1950, obéissent à une inspiration commune : celle de donner aux hommes qui pensent et découvrent, aux créateurs d'idées et de formes, un rôle plus grand qu'ils n'ont pu avoir jusqu'ici dans l'orientation des individus et des peuples.

Jusqu'où doit aller ce rôle ? C'est là un problème dont la discussion dépasserait les limites de notre contribution. Du moins, l'appel angoissé d'un Einstein qui dénonce la dépendance dans laquelle les savants ont été jetés par la politique contre toute atteinte et toute raison, doit-il nous inspirer de graves réflexions...

VALEURS PERMANENTES DU GENIE MEDITERRANEEN

par Gabriel AUDISIO

Je ne cesse de me répéter, et j'en éprouverais de la confusion si ce n'était que je ne cesse aussi de m'assurer dans cette opinion, que le génie de la Méditerranée, depuis les temps antiques, depuis les philosophes grecs et les écrivains latins, au-delà de tous les régimes éphémères et de toutes les apparences circonstanciées, continue d'être bien vivant et de nous apporter un message d'humanisme qui est toujours valable.

Il y a des valeurs qui sont permanentes. Ainsi les valeurs que déposent les flots de ce que j'ai appelé naguère un « continent liquide », la Méditerranée, en un sel éternellement jeune. Qui les croirait caduques, se tromperait lourdement. Il suffit de renoncer une fois pour toutes à en aller chercher l'image dans la caricature, et le secret dans ce masque des humanités scolaires que plusieurs siècles de pédantisme et de conformisme ont imposé au génie méditerranéen.

Une fois de plus, je déclare qu'une des valeurs permanentes du génie méditerranéen est sa faculté de synthèse, et notamment de ces extrêmes qu'on dit à tort inconciliables : l'Orient et l'Occident. Kipling prononça jadis sur ce sujet un de ces mots à l'emporte-pièce qui font trop bien l'affaire des esprits paresseux et, qui pis est, des sceptiques. L'Orient et l'Occident se sont déjà rencontrés, et, quoi qu'on en dise, harmonisés, ne fût-ce que dans le christianisme. Ils se rencontrent à nouveau et la Méditerranée doit savoir, elle saura, les concilier.

Pour cela, il lui suffit de faire appel à une autre de ses valeurs permanentes : l'intelligence, dont Athéna est le symbole perpétuel, et Ulysse l'incarnation héroïque. Athéna, qui a croisé les mains du Bacchus indien et des druides celtiques, du juif et du latin, de Lucrèce et de Jésus, des porteurs de bibles et des physiciens attiques ; Athéna, qui a plusieurs fois harmonisé les systèmes extrêmes qui opposaient les parties du monde en de vastes conflits, nous invite sans cesse à nous refuser à la bêtise monstrueuse, d'où qu'elle

vienne, de l'ouest ou de l'est. Car la bêtise tire après elle la peur et toutes deux nous jettent dans le désespoir.

D'Ulysse, le protégé d'Athéna, l'archétype de l'homme méditerranéen, nous voyons justement se dégager quelques notions fondamentales pour notre univers. Et ce sont avant tout l'intelligence, la mesure, la liberté. Je dirais volontiers : une liberté que l'intelligence mesure.

Quand la France étouffait sous le poids noir de l'oppression, il m'arrivait d'imaginer un Parthénon flambant au soleil. Et dans ce tabernacle, ce n'était plus un dieu que je voyais, ni même la déesse entre toutes, mais la statue de l'homme libre dans le temple de l'humanité. Jusqu'entre les barreaux de la prison j'ai fait oraison au pied de cette figure lumineuse et je n'aurais sans doute pas pu garder sans elle ma foi dans l'avenir du bien suprême : la liberté.

Car une autre valeur permanente du génie méditerranéen se trouve dans la notion de liberté de l'homme. C'est la Méditerranée, qui a déjà réussi dans le cours de son histoire la libération de l'esprit humain, qui a su faire que l'homme individuel demeure libre dans diverses formes de sociétés collectives, c'est elle qui doit savoir encore, qui saura trouver les formules et les mots pour tirer l'homme du drame où il se débat présentement. Rien ne s'oppose à ce que l'homme assure son salut en sauvant à la fois sa liberté personnelle et le bonheur de l'espèce organisée.

Dans un univers qui tend excessivement chaque jour à devenir démesuré, l'esprit méditerranéen peut et doit conserver à l'homme le sens de la mesure, qui est sa propre mesure.

Ce souci d'humanisme sauveur ne cesse pas d'habiter l'esprit des vrais méditerranéens. Si quelques-uns d'entre eux, dans les époques d'aberration, ont pu aller jusqu'au mépris de l'homme qui est la source de toutes les damnations, les plus nombreux, les meilleurs, ne cessent pas d'affirmer leur amour de l'homme, leur confiance dans l'homme.

J'aimerais en donner pour preuve l'humanisme qui se dégage, sans erreur possible, de toute la littérature composée par les écrivains de l'Afrique du Nord, aujourd'hui, après un siècle d'influence culturelle exercée par la France dans l'esprit méditerranéen. Quelle que soit leur race ou la langue dans laquelle ils s'expriment, qu'ils soient de souche européenne, sémitique ou berbère, qu'ils écrivent en arabe, en français ou chantent en kabyle, je vois chez tous ces méditerranéens que sont les écrivains de l'Afrique du Nord un même souci de l'homme.

Que ce soit à travers des mythes, comme le Sisyphe d'Albert

Camus ou l'Ulysse qui m'est cher ; à travers des héros comme l'aviateur bombardier de Jules Roy ou le Montserrat de Roblès, il s'agit pour eux tous, comme l'a écrit Camus depuis longtemps, de « favoriser l'homme au lieu de l'écraser ».

Que le monde leur paraisse absurde ou intelligible, qu'ils croient à leur sens ou à leur raison, qu'ils soient pessimistes ou optimistes, je vois chez eux tous un réel amour de l'homme, qui peut aller jusqu'à une confiance totale dans l'homme, sinon cet homme présent que nous voyons se débattre dans un monde défiguré, du moins un homme nouveau dont leur humanisme lucide saura favoriser la naissance.

Cette confiance dans l'homme, j'étais allé la prêcher, il y a longtemps, dans celui des pays méditerranéens qui avait été le plus gravement atteint par la peste des notions fausses. Or quand je remis le pied en France, « où tout esclave devient libre », comme disait Justinien en ses *Institutes*, c'est justement *La Peste* de Camus qui m'accueillit. Cet ouvrage d'un Algérien, j'y trouvais le message de l'humanisme méditerranéen, cet optimisme du désespoir, si j'ose dire, qui se résume peut-être dans ces mots par quoi le livre se termine : « Dire simplement ce qu'on apprend au milieu des fléaux, qu'il y a dans les hommes plus de choses à admirer que de choses à mépriser ».

Dans le grand conflit qui oppose les systèmes extrêmes, je crois que le génie méditerranéen doit trouver les solutions de raison, d'équilibre, de synthèse. La solution privilégiée est celle qui sauvera l'homme de la solitude sans lui faire rien renoncer de lui-même. Alors il s'intégrera dans la vie collective et il la fera à sa mesure, pour que le bonheur de tous soit la justification de chacun. Comme il a fait le Parthénon, demeure des dieux méditerranéens, à la propre mesure de l'homme éternel.

ART POÉTIQUE DU VILLAGE

par Jean BOTROT

Est-il possible de définir, de décrire le village français ? Comme si le village lorrain, le village tourangeau, le village provençal avaient entre eux d'autres liens de parenté que ceux de la patrie commune ! Le village de plaine sommeille à fleur de terre, sous son rose bonnet de coton ; le village de montagne se hausse vers les cimes, dans la position du guetteur ; il porte le casque et l'armure. Il y a des villages compacts, agglutinés : ceux d'Alsace, où l'on aime à se sentir les coudes, ceux de Bourgogne où la maison ne doit point voler sa place au vignoble. Il en est qui s'en vont à la débandade, qui font la chaîne le long des blés et des pâturages, qui se donnent la main les uns aux autres. Le village peut sourire sous un ciel gris, comme en Flandre, il peut, comme en Corse, dresser dans l'azur éblouissant un visage presque tragique.

Il existe, en revanche, une atmosphère typique, ou du moins moyenne, des villages français. Elle tient à certains traits architecturaux ou sociaux qui dominent encore dans la plupart d'entre eux, et qui permettent, somme toute, de définir le village idéal. Prenez une vieille église, aussi haute de clocher qu'il vous plaira, mais de préférence basse de portail, comme celle de ce bourg de Nohant où habita George Sand, une église où, selon le mot d'un poète de terroir, on ne puisse entrer qu'à genoux. Entourez-la, en prenant le recul nécessaire, de maisons basses, sur lesquelles vous ferez courir la treille, la glycine ou le rosier. Dans chacune de ces maisons, ménagez une vaste pièce où vous placerez, aux endroits consacrés, les meubles traditionnels : l'armoire sculptée à double porte, bourrée de draps ; la haute horloge sonnant deux fois les heures dans son sarcophage de chêne ou de poirier ; le vaissellier ou la maie à lourde trappe ; le lit rustique et son édredon rouge, plume au-dessus, plume en dessous. Veillez aux dimensions de la cheminée. Fermez soigneusement les volets de la pièce voisine ; on en fera la « belle chambre », tabernacle des richesses et souvenirs de famille destinés à éblouir des visiteurs qui ne viendront peut-être jamais. Ressortez et terminez votre village. Creusez quelques bons puits. Ouvrez une, deux, trois auberges : disons trois, — et quelques

menus commerces. L'épicerie doit obligatoirement embaumer le hareng saur et le savon de Marseille ; la mercière ne doit jamais trouver dans ses tiroirs les aiguilles ni la pelote de laine qu'on lui demande, car si elle les trouvait, à quoi serviraient les villes et leurs beaux magasins ? Faites sonner, au chant du coq le marteau du maréchal ferrant. N'oubliez pas la pompe à essence. C'est fini. Les hommes peuvent venir.

Image d'Epinal ? Je veux bien. Cependant, dans ce pays de villages qu'est la France, des milliers d'entre eux montrent ce visage-là. D'ailleurs, qui propose mieux ? Les urbanistes ? Rappelons-leur d'abord que le plancher de terre battue, le fumier mal placé, le valet de ferme couchant à l'étable ne sont plus que des exceptions. Et puis, comme l'écrivait récemment, dans une **Petite philosophie de l'habitation**, un excellent écrivain, M. Raymond Christoflour : « Le village a son hygiène à lui. Il a résolu les problèmes de l'aération et de l'ensoleillement bien avant les théoriciens de l'âge du chiffre, et le plus naturellement du monde, par la vie au grand air. Est-ce bien aux gens des villes à lui administrer des conseils, eux qui ont embrassé les conditions d'existence les plus insalubres, l'entassement, la poussière, la fumée, le tumulte, cent autres misères auxquelles les prouesses de leurs architectes n'apportent tout au plus que des palliatifs ? »

Au demeurant, le problème n'est nullement celui de l'adaptation du village au progrès. Le paysan français vit dans la religion du tracteur ; ce n'est pas à lui qu'on en montrera sur les particularités respectives des machines américaines, britanniques, tchèques ou françaises. Les plus beaux appareils de radio sont raflés par les campagnes ; le fermier traite ses affaires au téléphone ; l'absence d'un bon cinéma provoquera, dans la jeunesse beaucoup plus de désertions que les durs travaux de la moisson. Dans certaines régions de montagne, les Basses-Alpes notamment, des villages ont été entièrement désertés ; on s'étonne devant leurs maisons intactes, ouvertes à tout venant, mais chaude encore d'une vie récente. Le dernier habitant du hameau, un irréductible celui-là, vous expliquera tout le drame : ils sont partis parce que l'eau manquait, parce que les difficultés d'approvisionnement étaient trop grandes ; ce sont des misérables ; lui seul restera jusqu'au bout. Vous félicitez énergiquement l'anachorète, mais vous ne songez pas un instant à partager sa solitude.

Allons plus loin : quelquefois, la culture ne suffit plus à faire vivre le village. Dans ce cas, il s'étiole ; qu'une industrie vienne à s'y créer, et le voici reparti en flèche : phénomène étroitement apparenté à celui qui condamne de grandes villes françaises, naguère

purement résidentielles et bourgeoises, et si fières de leur université, de leur tribunal, de leur évêché, de leur garnison, à s'industrialiser ou à dépérir. Or, ce dilemme est d'autant plus important pour la France que la décentralisation de certaines industries ne peut avoir que d'heureuses conséquences et sur les prix de revient et sur les conditions générales de l'existence.

*
* *

Le vrai problème, à la vérité, est celui de la conservation du village, avec son caractère et le meilleur de ses traditions.

On a peu construit, en France, durant ces trente dernières années. Si c'est un grand malheur pour les villes, c'est peut-être un bien pour les villages où les vieilles maisons sont presque toujours solides et nombreuses. Un maçon ambitieux et « progressiste » aura tôt fait de gâter le plus bel ensemble rustique. Pour peu qu'un parvenu ait la mauvaise idée de finir ses jours dans son village natal, le plus joli cimetière, frère des jardins d'alentour, risque d'être déshonoré par quelque impitoyable mausolée paré des symboles de la fidélité conjugale ou de l'épicerie en gros. Car la France, terre de beauté, possède aussi ses musées des horreurs, à commencer par certains coins de la banlieue parisienne. Mais ce terrible problème du neuf peut, à la campagne plus que partout ailleurs, se résoudre sous d'heureuses influences, dont celle d'une municipalité intelligente. Quel choix difficile, après la guerre de 1914-1918, que celui des milliers de monuments aux morts qui rappellent sur toutes les places publiques l'immense sacrifice de la France ? Or, s'il en est de médiocres, on en rencontre aussi d'admirables, et ceux-là ne sont ni les moins simples, ni les moins proches d'une imagination populaire pure de toute déformation. Citerai-je l'exemple de Nivet, un sculpteur berrichon disciple de Rodin, qui fut, dans sa jeunesse, un très pauvre ouvrier de ferme ? Je revois l'un de ses monuments les plus frappants près d'une lanterne des morts, une bonne femme du pays baissant la tête sous sa coiffe carrée et joignant deux mains rudes sur son tablier, son « devantiau ». On devine qu'elle vient d'être prévenue de la disparition de son fils, par le maire ou le garde-champêtre on la sent muette, torturée, terrassée, et cependant assez vaillante pour retourner aux champs le lendemain. C'est tout. Mais n'est-ce pas suffisant ?

*
* *

Il faut, bien entendu, faire la part du feu et cela, notamment, dans l'évolution des mœurs. L'électricité a tué la veillée en commun, inlassable raconteuse d'histoires, grande chanteuse de complaintes. Un coup très rude a été ainsi porté au folklore des provinces. Sauf

en Bretagne, en Provence, au Pays basque, en Alsace, les derniers costumes locaux ont succombé sous les assauts conjugués de la mite et du journal de modes. Pour que les jeunes consentent à ne point oublier les refrains et les jeux de leurs ancêtres, il faut au village un apôtre des traditions, instituteur, curé ou simple joueur de vielle, — bref, celui que le félibrige provençal appelle un **mainteneur**. Ah ! l'admirable mot !

Une discrimination s'impose d'ailleurs, dans ce domaine du folklore, entre le meilleur et le pire. On se consolera facilement de la disgrâce du revenant et du loup-garou. Mais comment ne pas vouloir sauver de très nobles coutumes comme celles qui, entre les deux guerres, survivaient encore dans certains villages basques : l'annonce faite aux abeilles de la mort du maître de maison et le ruban noir noué à la ruche ; l'offrande à la jeune épousée de deux pièces d'étoffe absolument identiques, l'une pour son premier nourrisson, l'autre pour être déployée, près de son lit de mort, sous le crucifix et les cierges ?

Que sera le village français de l'an 2000 ? Aura-t-il été victime, selon le mot de Georges Duhamel, de la « cubification » du monde ? La maison paysanne sera-t-elle devenue une de ces « machines à habiter » dont a si doctement parlé un des maîtres contemporains de l'urbanisme ? S'il est un pays capable d'être sauvé de tels abus, la France est sans doute ce pays-là. Ses clochers en ont vu bien d'autres, depuis des siècles. Or, ce sont eux qui, malgré tout, continuent de donner sa leçon au village, dévôts et mécréants confondus.

LA PEINTURE EXPLIQUEE PAR LA MUSIQUE

par Léon DEGAND

On peut affirmer que la peinture est un art **intuitif** dans la mesure où le contenu des œuvres et les effets qu'il produit ne peuvent valablement se traduire par des mots et des combinaisons verbales, et un art **discursif** dans la mesure où ce contenu et ses effets sont, au contraire, réductibles à des éléments du discours.

La peinture est donc discursive dans la mesure où elle est figurative, c'est-à-dire, où elle représente une chaise, Descartes, un arbre, que l'on peut nommer. Et **intuitive** dans la mesure où elle n'est pas figurative et s'exprime par des arrangements de formes et de couleurs dont les mots sont incapables de rendre compte de façon satisfaisante.

On peut aussi dire que, de même que « la musique est l'art de penser avec des sons » (selon Jules Combarieu), la peinture est l'art de penser avec des formes et des couleurs, en ayant eu soin d'ajouter cette précision : que ces formes et ces couleurs soient, ou non, en rapport avec une représentation du monde extérieur.

Ce rapprochement de la peinture et de la musique suscite souvent l'objection suivante : il est abusif de comparer ces deux arts, étant donné que la peinture s'adresse à l'œil et la musique à l'oreille.

Le rapprochement est cependant justifié, et la distinction présentée par l'objection n'est que superficielle. Car, en réalité, la peinture s'adresse par l'intermédiaire de l'œil, et la musique, par l'intermédiaire de l'oreille, aux mêmes facultés de notre être : celles de notre esprit. Et, bien que selon les modalités différentes, elles y déterminent, selon un même processus, des opérations psychologiques d'un même ordre.

Quand on étudie la **signification** de la peinture et de la musique, on peut donc passer très rapidement sur les réactions purement physiologiques de l'œil et de l'oreille et porter le meilleur de son attention aux réactions mentales. Pour justifier cette attitude, il

suffit de constater qu'un son, émis seul et dans les meilleures conditions de neutralité, n'est jamais, cependant, sans provoquer immédiatement des représentations mentales, très diverses — ou très semblables — selon les individus et leur éducation ; que des sons, émis successivement et simultanément dans un certain ordre et selon certains rapports, provoquent des représentations mentales beaucoup plus complexes et susceptibles d'être dirigées ; et que c'est, très exactement, de produire, de conduire, de varier ces représentations mentales et même d'en susciter de nouvelles que s'occupe la musique.

En quoi consistent ces représentations mentales ? En des associations d'idées. Nous savons, par exemple, que le ton de **ré** majeur, en vertu d'une convention acceptée, signifie la **joie**, la **santé**, la **plénitude**. Nous savons aussi, d'expérience, que, dans un morceau en **ré** majeur, le compositeur peut imposer, au ton dominant, des inflexions. Ces inflexions, tout porte à croire, étant donné qu'elles apportent un changement, qu'elles ne signifient plus la **plénitude**, mais un autre sentiment : **hésitation**, **mélancolie passagère**, etc. Par un de ces tours de passe-passe, propres à l'harmonie, le compositeur peut aussi, à la faveur d'un accord à double appartenance harmonique, nous transporter du ton de **ré** majeur à une autre tonalité d'esprit tout différent. Ce déplacement harmonique agit, lui aussi, sur notre être nerveux et sur nos représentations mentales, et, par une notion de glissement, nous procure le sentiment d'avoir glissé nous-mêmes, intérieurement. On multiplierait ces exemples à l'infini. Et c'est à l'infini aussi que la musique, en modifiant ses excitants, c'est-à-dire son langage, est capable de modifier nos représentations mentales et, par conséquent, toutes les réactions sentimentales et affectives qui s'ensuivent.

Ce bref aperçu démontre, implicitement ou explicitement :

1°) Que la musique ne s'adresse pas à l'oreille, simple intermédiaire mécanique, mais à notre entendement ;

2°) Que notre entendement n'est touché par la musique qu'à la condition de s'être soumis à certaines conventions, d'avoir été éduqué, sans quoi, dans l'ignorance du système tonal — comme un Chinois éduqué selon d'autres modes — et de la signification particulière de **ré** majeur — comme un enfant au début de sa formation — telle symphonie d'un auteur du XVIII^{ème} siècle demeurera pour nous lettre morte ;

3°) Que les réactions sentimentales et affectives, indépendamment des plaisirs que nous donne la musique par l'appréciation de ses caractères techniques, sont tributaires de notre capacité de former des représentations mentales au départ de sons musicaux ;

4°) Que les mots pour désigner ces représentations mentales sont vagues : **joie, santé, plénitude**, alors même qu'il ne s'agit, en l'occurrence, que des représentations les plus claires et les plus générales ;

5°) Que cette absence de précision **discursive** n'empêche en aucune façon d'intenses réactions psychologiques de se produire ;

6°) et que, finalement, ces réactions psychologiques se produisent selon l'éducation et les dispositions individuelles de chacun ; en d'autres termes, que le champ d'interprétation que laisse la musique, pour orienté qu'il puisse être par le compositeur dans chaque expression musicale, n'en varie pas moins selon les époques et l'individualité des auditeurs.

Ces quelques remarques sommaires s'appliquent parfaitement à la peinture. Comme la musique, par des accords de sons et de rythmes, la peinture s'exprime par des accords de couleurs et de formes. Ces couleurs, ces formes et leurs accords suscitent des représentations mentales, du type **intuitif**, en s'appuyant sur un système de conventions. Ces représentations donnent naissance à des réactions psychologiques, jusqu'aux profondeurs de l'affectivité. Le fait que la musique procède par successions et la peinture par simultanéité ne change rien à cette identité de comportement psychologique et psychique.

Une seule différence, cependant, au point de vue du public : depuis des siècles la musique est un art **intuitif** exclusivement, en ce sens qu'elle ne se base sur aucun principe d'imitation ; tandis que la peinture, depuis des siècles aussi et à l'exception d'un mouvement né vers 1910, contient une partie **discursive**, une imitation plus ou moins fidèle de spectacles du monde extérieur. Cette partie **discursive**, envisagée seule par le commun des mortels, a caché au public la partie **intuitive**, en quoi réside essentiellement le génie de la peinture.

LA POESIE DE ST JOHN PERSE

par A. ROLLAND DE RENEVILLE

En 1894 Mallarmé, interrogé par Jules Huret sur la nature et les possibilités des nouvelles recherches prosodiques qui révolutionnaient alors le monde des Lettres, lui répondit : « Le vers est partout dans la langue où il y a rythme, partout dans les affiches et la quatrième page des journaux. Dans le genre appelé prose, il y a des vers, quelquefois admirables, de tous rythmes. Mais, en vérité il n'y a pas de prose : il y a l'alphabet, et puis des vers plus ou moins serrés, plus ou moins diffus. Toutes les fois qu'il y a effort au style, il y a versification ».

Une telle déclaration peut paraître paradoxale. Pour peu qu'on en approfondisse les données, l'on découvre qu'elle rend compte d'une vérité que seules nos habitudes mentales nous privent d'apercevoir. Le langage n'est sans doute qu'une succession de mouvements, de gestes prolongés dans le chant, et par conséquent de rythmes imposés à la masse sonore, dont la bouche humaine dispose pour extérioriser les actions de la vie intérieure. L'on ne doit point s'étonner que la poésie, dont l'essence est purement rythmique, et qui tend à conserver aux mots le pouvoir créateur qu'ils possédaient originairement, soit la première forme d'expression des civilisations les plus reculées dont nous ayons pu retrouver les vestiges. La prose n'apparaît qu'en second lieu, comme une sorte de poésie défaite, dont les rythmes se sont distendus, et dont les mots ont perdu leurs facultés créatrices pour simplement évoquer par association les objets auxquels ils s'appliquent. Il suffit d'une volonté de resserrement de la prose, d'un nouveau calcul de ses effets et d'une attention plus vive donnée à ses jeux rythmiques pour qu'elle se laisse regagner par l'ancien genre dont elle est issue.

Des poètes tels que Paul Claudel et Saint-John Perse systématisèrent cette leçon. Dans leurs œuvres, le rythme naît moins du nombre des syllabes que de la coupe imposée aux phrases par le souffle du poète. Et par souffle, il faut entendre ici une notion plus subtile que celle à laquelle ce mot nous paraît attaché, la notion d'un souffle vital, très proche de celle que les Hindous nomment **prana**, et qui rend compte à la fois du mouvement physiologique et de l'élan spirituel, dont l'être est soulevé. Il va de soi

qu'une poésie portée par un tel souffle ne vaudra autant que son auteur jouira d'une harmonie supérieure à celle qui habite les autres hommes. Les voies de la prosodie traditionnelle une fois abandonnées, la forêt vierge dans laquelle on nous entraîne, peut nous éblouir ou nous rebuter selon la plus ou moins grande science du guide qui prétend nous y conduire à l'aide de ses seuls pouvoirs.

Des recueils tels qu'**Eloges**, **Anabase**, parus avant la guerre. **Exil** suivi de **Poème à l'étrangère**, et de **Pluies-Neiges** écrits par le poète loin de sa patrie et publiés en France sous l'occupation, enfin **Vents** (1), le dernier en date, témoignent de ce génie capable d'imposer au langage son rythme propre, à la façon dont un sculpteur idéal, après avoir délaissé les leçons d'école et les modèles qui lui présentent les formes du monde extérieur, aurait la force d'imposer à la matière des lignes et des courbes issues de son propre esprit, et dont la contemplation instaurerait dans la conscience des spectateurs une harmonie inconnue.

Le remplacement du rythme syllabique par celui des grandes coupes opérées dans le langage selon les modes d'un souffle à la fois physiologique et spirituel, qui impose à la matière verbale sa prosodie en perpétuelle évolution, s'accompagne dans l'art de Saint-John Perse, d'une volonté de substituer aux rimes et aux assonances auxquelles Paul Claudel reste encore attaché, la mise en valeur de certains mots-clefs dont la sonorité est annoncée et comme exigée, par tous les vocables qui précèdent leur apparition à la fin de chaque strophe. La perpétuelle invention rythmique et le remplacement des rimes par un accord verbal, dont tous les dons du poète concourent à fixer la nécessité et la justesse, constituent les secrets les plus apparents d'un art qui se classe parmi les plus parfaits et les plus insaisissables de notre univers poétique. La poésie de Saint-John Perse ne se limite pas à ces deux moyens. Elle use encore d'un langage dont les éléments doivent être définis, d'un jeu d'images infiniment personnel, d'un ton dont la hauteur et le but méritent d'être découverts.

Chaque poète doit se composer sa propre langue dans la masse du langage, de sorte que le lecteur d'un poète nouveau (si ce dernier est digne de ce nom), doit éprouver à la fois le sentiment de lire une langue inconnue, et celui de retrouver cependant les mots auxquels il s'attend. Il n'est le grand poète qu'à ce prix. Saint-John Perse triomphe de cette exigence tout d'abord par le renouvellement qu'il confère à certains vocables amoindris par l'usage, en leur imposant dans la phrase une place et un sens inhabituels, mais cependant conformes au génie et à la logique du mot en cause.

(1) Tous ces ouvrages ont paru aux éditions Gallimard (Paris)

Ensuite par l'emploi de mots abandonnés par l'usage qui existent dans la langue. (L'on sait en effet que les peuples ne se servent guère que d'un tiers des mots que leur langue maternelle met à leur disposition). De cette façon d'user de loin en loin d'un vocable désaffecté, la poésie de Saint-John Perse gagne une étrangeté et une richesse qui n'ont nullement la préciosité pour contrepartie.

Les images de Saint-John Perse tendent à composer un univers **lointain**. Cet univers doit nous paraître à la fois égaré dans le temps et l'espace. Et, l'éloignement que le poète impose au décor dans lequel il nous transporte a pour but de nous rendre étrangers au monde et bientôt à nous-mêmes. Chacun de ses discours d'un ton hiératique, et comme issu d'un rituel, transpose l'histoire de l'homme dans un temps fabuleux où les métaphores et les images des littératures antiques sont renouvelées et employées à l'expression de nos tourments, qui de ce fait apparaissent soustraits à la durée, immobilisés dans une fresque impérissable.



JOURNALISME ET INFORMATION (*)

par Claude-Albert DELAPLACE

C'est, je crois, Jaurès qui jeta un jour du haut d'une tribune : « Ce que veut le peuple, c'est du pain et des roses ». Je ne pense pas que ce soit solliciter les textes que de dire qu'après ce pain qu'il s'employa au premier rang à lui donner, il pensait à ces fleurs de dévouement, d'enthousiasme et de courage qui dressent parfois ce beau peuple de France devant des nations éblouies et à cette volonté consciente qu'il a de tirer lui-même les grandes leçons de ses épreuves et de pénétrer l'intelligence de sa condition.

Dès lors, penser au rôle immense de la presse, de la gazette de 1789, aux multiples propagandes d'aujourd'hui, élargir ces considérations à rapprocher les grandes époques de ce véhicule plus particulièrement universel et populaire de la pensée qu'est le journal avec les grands moments de l'histoire des hommes, de leurs souffrances et de leurs luttes, tel sera le but, évidemment présomptueux, qu'avec votre permission je me proposerai d'atteindre ce soir, en vous parlant un peu de l'histoire, des histoires de la presse et de quelques-uns des problèmes majeurs qui se posent un peu partout aujourd'hui dans le domaine de l'information.

*
* *

Nous sommes très loin dans la nuit des temps... Un homme court, seul. Il a laissé tomber ses armes, son casque, il n'a gardé que sa courte tunique. Dans le crépuscule bleuté de l'Attique il dévale les collines, court le long des vallées odorantes, pendant des heures et des heures il galope parmi les oliviers. Tout à l'heure il tombera épuisé sur l'agora d'Athènes en criant : « Victoire, victoire, la victoire est à nous. »

Eh ! bien, ce soldat de Marathon, encore qu'athlète, je pense que c'était le premier journaliste.

Certains historiens en veine de « sensation » vous parlent de prétendus journaux retrouvés chez les Egyptiens, les Phéniciens ou les Crétois. En fait, il s'agit surtout d'archives, de textes copiés à

(*) Extraits de la conférence prononcée à l'Institut français le 14 décembre 1950.

l'intention de quelques lettrés et je crois que la tradition de l'information, qui remonte très loin, est surtout orale. Ce sont les poeans des victoires grecques composés par les poètes qui, de trouvère en trouvère vont raconter à tout un peuple les nouvelles des frontières. C'est d'ailleurs, et c'est insigne, une forme qui ne vieillit pas, nous est encore accessible, que ce soit le poean de Salamine ou l'apostrophe des Thermopyles : « Passant, va dire à Sparte... »

.....

Passées les grandes invasions, une civilisation mutilée, mais rajeunie par les apports nouveaux, un peu barbare aussi, émerge. Elle émerge de ce que Funck-Brentano appellera : « Cette grande nuit du XIIème siècle ». Après avoir lutté pour leur vie, leur manger et leur toit, les hommes se posent enfin des questions : la question religieuse, et un peu la question sociale aussi. Cependant, qu'imprime Gutenberg ? Une bible. On imprimera longtemps des bibles, en latin et dans la nouvelle traduction de Luther en allemand, quelques cartes aussi, mais pas de gazette, peu de livres.

Et le premier mouvement massif et rapide de l'opinion publique ce sera les petites affichettes de Luther sur la porte de l'église paroissiale à Wittenberg qui le provoqueront. C'est une véritable révolution qu'apportent les quatre-vingt quinze propositions imprimées sur de petites feuilles, laissant leur auteur tout pantelant lui-même de ce succès. C'est l'historien autrichien Stephan Zweig qui me semble avoir le mieux caractérisé l'événement ; il dit :

« Il se cachait sous ce texte une haine farouche. Ce ton soumis dit à Sa Majesté les pires vérités ; tout cela était si convaincant que tous étaient pleins de joie et d'indignation. Le texte s'envola de la petite ville vers le pays tout entier de l'Elbe au Rhin, au Danube, aux Alpes, à la mer, vers les villes bruyantes et les tristes villages, bientôt jusqu'à Rome.

« Quelques remarques froidement énumérées par un moine inconnu, qui ne se nommait pas, qui n'avait jamais rien imprimé ni écrit, qui n'avait jamais parlé devant un concile et que ne connaissaient, en dehors de sa petite ville qu'une douzaine de moines et de paysans, trouvaient une audience internationale. »

Dans le même temps, ce sont les discours des moines ligueurs qui feront entrer, en France, les peuples dans l'intérêt de l'histoire de leur temps, ce peuple que des torrents d'éloquence avaient mené un siècle plus tôt jusqu'aux croisades.

Voilà donc le bilan de quinze siècles. Il est mince mais si je me suis permis d'y insister c'est comme à un retour aux sources qui peut faire apprécier quelles sont les données fondamentales dont nous sommes aujourd'hui les héritiers.

.....

Les historiens se sont souvent extasiés sur ce fait que les idées révolutionnaires s'étaient d'abord cantonnées dans la « belle société » de 1750. C'est que cette belle société avait le privilège et le monopole des gazettes, des libelles, des causeries et de ces éditoriaux détonnants que sont l'**Encyclopédie** ou le théâtre de Beaumarchais.

A-t-on besoin du Tiers Etat, veut-on « le peuple avec soi », comme M. d'Orléans ?... Paraissent les journaux !

A vrai dire, et je m'en excuse encore auprès de la tradition, ce ne sont pas des journaux. Je ne veux pas dire que « L'ami du peuple », « Le Père Duchêne » ou la « Gazette des Cordeliers » n'aient pas existé. Mais seulement en petit nombre, petitement diffusés.

C'est des orateurs qui lisent ces journaux à la foule dans les jardins du Palais Royal, mais surtout, chaque matin, Paris se couvre d'affiches, de petits carrés blancs, imprimés, gratuits à consulter que les plus dévoués lisent aux groupes qui ne savent pas lire. Là furent lues les harangues de Marat « l'ami du peuple », là on fit passer les mots d'ordre aux sections, aux canonnières de la Garde Nationale. Là, par l'étendue de son action et ses méthodes, est la vraie presse.

De toute cette convulsion il finit par sortir une presse française. Elle suit le Directoire dans ses vicissitudes et devient avec l'Empire cet organisme d'Etat chargé de veiller à la bonne réputation du régime et à la publication des bulletins de victoire. On y lit le récit des réceptions, les arrêtés des préfets, quelques lignes sur les gloires officielles du théâtre et des lettres.

La presse est née, elle est devenue à l'image de ce régime quelque chose d'un peu pompeux, de très officiel, d'aussi peu tendancieux que possible. La bonne administration la fait répandre jusque dans les lointaines provinces. On lit à Strasbourg, à Lyon, à Rennes, le journal paru la veille à Paris.

Les journaux sauveront même leurs titres de ces étonnantes palinodies auxquelles les événements vont les contraindre. L'un parle un soir de « L'Empereur quittant sa capitale » et titre le lendemain sur le « Te Deum chanté à Notre-Dame pour le retour du bon roi Louis XVIII parmi ses loyaux sujets »... quitte quelques mois après à renverser la vapeur. Mais c'était là monnaie courante de l'époque et il en va de même des discours des préfets accueillant dans leurs départements, avec les mêmes phrases fleuries des comices agricoles, les personnalités les plus violemment contradictoires.

Mais après ce moment, cette presse violemment enfantée par la révolution, accouchée aux fers et durement élevée par l'Empire, sûre d'elle-même, allait se battre pour la liberté. Les ordonnances de 1830 ne seront incendiaires que parce qu'elles restreignent encore la liberté d'expression, mais bientôt la presse est assez forte pour se défendre, appeler elle-même à la rébellion. 1848 est longuement préparé par la presse.

Et c'est l'historien et homme politique français Aristide Briand qui a magistralement raccourci toute cette période : « On a fait une révolution pour assurer la liberté de la presse et deux pour éviter qu'on ne l'étouffe ».

.....
La presse, de nos jours, apparaît comme une sorte de monstre multiforme, aux cent activités, aux rouages mal connus.

Je vous parlerai tout à l'heure du « métier », à tous les sens du terme. Pour l'instant, j'aimerais vous parler de la chose.

La presse, et sa petite sœur la publicité, sont actuellement dans le monde les puissances qui marquent le plus profondément la mentalité de leur siècle. L'homme moderne passe chaque jour plusieurs heures aux mains du publiciste, entre son journal, sa radio, sa télévision. Et certains des mouvements d'opinion les plus considérables de notre époque sont des fruits de la seule propagande.

J'en prendrai un exemple relativement proche : ce que fut en France occupée la popularité du gouvernement de la France libre de Londres, avec lequel les Français n'avaient de contact que par leur radio, quelques tracts, gouvernement composé d'hommes dont la plupart de ces Français n'avaient jamais entendu parler auparavant.

C'est, lorsqu'on y pense, un phénomène prodigieux.

Celui qui n'a pas vécu ce que fut la France occupée a du mal à se représenter l'importance que les émissions de cette radio anglaise avaient prise dans la vie de chacun. C'était une fenêtre ouverte sur un monde interdit, c'était vraiment la lueur, la goutte d'espoir à laquelle chaque soir des milliers de gens se sont accrochés, et on est unanime à dire que sans elle, la population aurait peut-être bien sombré dans le marasme et le désespoir.

Eh ! bien, tout ce tapage mondial qui empêchait les polices allemandes de dormir et mettait de si mauvaise humeur les officiels du gouvernement de Vichy était fait par cinq hommes. Cinq journalistes à peine connus dans leur métier, ignorés du public, qui se réunirent dans les petits bureaux de « Bush House » à Londres

pour parler chaque soir à la France. Ils faisaient un peu, vous savez, comme ces metteurs en scène qui font défiler une centaine de fois les mêmes dix figurants pour donner l'impression d'une troupe immense. Se distribuant des rôles variés, improvisant des tribunes de discussion, montant des reportages sur Londres en guerre, chacun faisait preuve d'une activité folle donnant l'impression du nombre, de l'aisance et de la certitude.

.....
Eh ! bien, si je vous ai cité un peu longuement peut-être, cet exemple, c'est évidemment parce qu'il m'est cher, mais aussi parce que cette histoire est une des plus étranges que je connaisse, parmi les curieux faits d'armes de l'information.

Je vous garantis que ce n'est pas sans une certaine émotion que celui qui vous parle ce soir s'est, une fois la bataille passée, et pour des fins pacifiques, assis à cette même petite table de la BBC d'où partaient les voix que nous recevions, en France, comme des vivres jetés par-dessus la ligne du front : un petit bureau, avec son personnel tassé, où s'élaborent les programmes et les minuscules studios absolument nus. Il m'était presque incroyable que ces émissions qui nous avaient tant suggéré et tant apporté soient sorties d'un décor aussi petit et aussi dépouillé.

Je voudrais aborder maintenant le problème fondamental de l'organisation de l'information moderne : **L'assujettissement de l'intellectuel au technique**, qui en fait, repose tout le problème de la liberté d'expression juste au moment où celle-ci vient à être reconnue par tout le monde comme base d'un gouvernement démocratique.

Il se trouve que ce progrès technique que chacun saluerait à priori comme le meilleur véhicule de l'expression, la limite, en fait, aux exigences de lois économiques dures, inhumaines, aussi peu spirituelles que possible, où l'on parle un langage qui ne connaît guère les mots « talents », « valeur » ou « vérité », mais plutôt « marché », « chiffre de vente », « équilibre », « finances », « publicité ».

Il y a là un danger grave dans le fait que le plus souvent, les gens de métier, ou ceux que leur talent destinerait au rôle de guides de l'opinion ne sont et ne peuvent prétendre être les maîtres de l'activité d'information, dépendants qu'ils sont de puissances auxquelles les intérêts généraux sont le plus souvent inconnus et indifférents.

.....
Dès lors, il était fatal que l'information, gérée par ce qu'on

appelle les « puissances d'argent », se mette à leur service à l'exclusion de tout autre, surtout si l'on veut bien considérer qu'il est rare à notre époque qu'un seul homme puisse posséder une telle entreprise et qu'elle est le plus souvent gérée par ce qu'on appelle, avec une inconsciente ironie, la « Société Anonyme ».

Devant cet exemple type de l'aliénation industrielle, il y a un problème dont le seul énoncé demande d'ailleurs des ménagements, et dont la solution ne saurait être trouvée dans l'absolu du principe, car, dans l'absolu, le dogme de la liberté d'expression qui sous-entend l'indépendance du rédacteur vis-à-vis de la technique, n'était guère effectif qu'au XVIII^{ème} siècle, l'exemple le plus valable étant celui des petites affiches de Marat.

Les seules réformes radicales opérées dans le domaine de l'information avec un éclatant succès l'ont été simultanément en France et en Grande Bretagne dans le domaine de la Radio.

En effet, avant la réorganisation, la Radio tirant ses considérables bénéfices de la publicité, ne considérait plus du tout l'auditeur comme tel, mais d'abord comme un consommateur, et avait transformé ce qui doit être un organisme de délassement et éventuellement d'éducation et d'information, en une entreprise d'abrutissement systématique des foules en vue de la super-consommation.

Depuis, et je prendrai la BBC anglaise comme type de la meilleure organisation connue, on peut écouter dix minutes d'émission sans subir un quart d'heure de publicité plus ou moins indigente.

Quant à la radiodiffusion française, les Haïtiens peuvent juger de la qualité de ses programmes grâce à l'obligeance des postes haïtiens qui la retransmettent assez fréquemment, et elle a entièrement créé une industrie nouvelle : la Télévision.

Voilà pour « l'économie », si je puis dire, de l'information. J'espère ne pas vous avoir trop ennuyé avec ces aperçus un peu techniques, et il me reste à vous parler un peu de ce beau métier qu'est tout de même le journalisme, des gens qui l'exercent, sur lesquels on a tant dit et que, dans le fond, on connaît si peu.

Je dis bien qu'on connaît si peu, car je ne sais pas de métier que les films ou les petits romans représentent avec le plus de complaisance sous les couleurs les plus brillamment fausses.

Non, en fait, je voudrais poser la question sur un plan peut-être un peu plus élevé, vous parler de la besogne que nous avons à faire, et à la tâche vous discernerez les hommes.

Mon distingué confrère Roger Stéphane écrivait récemment :

vieux comédien qui, à force de jouer un rôle, y projette sa personnalité. Ainsi, je connais certains commentateurs diplomatiques qui promènent dans les salles de rédaction et les chancelleries le masque impénétrable et noble d'un ambassadeur de la vieille école, des rédacteurs parlementaires qui affichent tous les tics et toute la rondeur d'un député, et des chroniqueurs judiciaires qui vibrent aux émotions du barreau et de la magistrature comme des enfants de la basoche.

Comme toutes ces carrières, le journalisme donne des satisfactions brûlantes qui, quand elles cessent avec l'activité, laissent souvent des hommes désemparés par la retraite et l'oubli.

Mon portrait sera complet quand j'aurai mentionné l'ambiance si spéciale de la profession, cette intimité noctambule et proluxe qui lie souvent mes confrères, ce sentiment d'avoir une vie merveilleuse, à part, qui, au fond, nous réunit tous ensemble comme les initiés d'un même secret. Je dis bien secret, car lorsque j'abordai, il y a quelques années, ce métier et fit mon premier « papier », puis ma première « mise en page », je fus très déçu que les satisfactions que j'en éprouvai ne correspondissent en rien à mon attente.

D'autres joies vinrent, sans que je les cherche, qui me lient à tout jamais avec ce petit local qui est le même dans tous les pays du monde, qui sent l'imprimerie fraîche et où il faut travailler dans le bruit ; une attirance que je partage avec les quelques journalistes haïtiens qui m'ont fait le grand honneur de venir m'entendre ce soir et qui restera : notre secret.

Poèmes

ROLAND DORCELY (Haïti)

APERÇU (*)

*Tu m'apparus dans l'échancrure de la foule
Comme une greffe
Et un petit remous trancha nos deux regards*

*Mes yeux ont conservé ce fil coupé
Coupable
Et je crois rencontrer chaque jour l'autre bout*

*J'ai failli t'appeler
J'ai failli
Mais je ne l'ai pas fait
pas fait
Hélas*

*La vie m'a déchiré l'habit
et reprisé les yeux
Sans mon avis*

*Mais toi qu'aurais-tu fait
Sans doute le contraire
Beau visage effacé par la foule*

*
* *

LUCIEN LEMOINE (Haïti)

COMPLAINTES

I

*Un soir d'absence et d'équivoque, deux fleurs dans un jardin
fermé ont attiré mes deux mains pâles. Je ne connaissais pas
leurs noms, ni le destin de leurs pétales.*

(*) Les auteurs haïtiens et français doivent adresser à l'Institut français les poèmes qu'ils aimeraient voir publier à cette place.

Mes mains allaient de l'une à l'autre, sans, hélas ! se déterminer. Je me suis mis à les aimer, amour d'absence et d'équivoque.

Elles sont mortes au point du jour en maudissant mon avenir. Pourquoi n'ai-je pas su choisir la fleur de mon unique amour ?

II

Les jours sont morts, les jours s'en sont allés errants, et l'amour avec eux, avec les jours errants. Les nénuphars, ô mon Cœur, de ton absence, j'ai cueilli les nénuphars de mon absence.

S'il ne vit plus pour moi, pourquoi donc m'aime-t-il ? O mon amour, je t'aimais tant, t'en souvient-il ? Si tu passes demain n'importe où, si tu passes, oh ! couvre de ton ombre une ombre qui s'en passe !

III

Ne m'attends plus, toi que j'attends. O mon amour, inter-mittent !

Laisse tomber les Immortelles, comme des chants, comme des ailes.

Ne m'aime pas, toi que j'aimais. J'ai des désirs, j'ai des regrets.

TRAHISON

Le vent emporte toutes mes roses
vers la dernière qui les noie.
Amour, ô lampe de mon cœur,
souffles-tu sur ta propre étoile ?

Mille et une nuits blanches et noires
j'ai vécu après comme avant.
Le ciel n'a plus un coquillage,
sinon mon cœur nu dans le vent.

Larmes, guêpes grises au rosier des joues ;
baisers, lunes rouges au calice des lèvres ;
enterrés sous un buisson d'orgueil,
couverts des plumes de l'ennui.

Chantez le mois de mai perdu
dans la forêt de la Raison,
sorciers qui piquez sur mes nerfs
une belle rose d'arrière-saison.

*Les araignées tissent la soie
de ma prochaine confiance.
Je flotte sous la plus petite étoile,
mes regrets entre les dents.*

* * *

MARYSE ELOT (Guadeloupe)

JONGLERIE

*Jongle-t-on jamais avec autre chose qu'avec soi-même ?
Ou le prolongement de soi-même ?
Bleu, vert, jaune, rouge :
Les balles sont sur les bouts des doigts
Et les bulles de lumières
Sur les chaussons des danseuses.
Le temps jongle avec l'homme
Dans le moule de son destin
Plus grand que le temps.
L'homme jongle avec l'argent
Cette projection de ses vices
Par la terre qu'il a corrompue.
Le soleil jongle avec les fleurs, les maisons,
Tout ce qui est à l'envers du soleil.
L'animal jongle avec l'animal :
La victime est au meurtrier
Ce que la vie est à la vie.
Les oiseaux jonglent avec leurs trilles
Et le petit chat jongle avec sa queue,
Avec sa vision dans le miroir penché,
Avec l'univers de géants qui l'entoure.*

*Je vais jonglant avec mon front,
Avec mes épaules, avec mon cœur...
Je cligne des yeux pour ne plus voir la montagne
Verte :
Je la vois rose
Coupant de ses arêtes vives l'horizon si dense de nuées.
J'entends les monotonies lointaines
Des heures qui reviennent chaque jour,
Je les identifie aux pétales chatoyants des fleurs.
Et si les fleurs étaient sonores ?
Des bancs vides offrent la paix*

D'un ombrage de petits palmiers
Dont la couleur est tendre comme une harmonie ;
Je passe devant eux, ma pensée s'y assied :
Elle médite, puisqu'elle est pensée.
Je ne porte rien en mes mains,
Pourtant mes muscles existent,
Je les sens en moi ;
Ils m'aident à soulever les fardeaux
Que j'imagine.
Et je vais... Je vais, pourquoi ?
Pour rejoindre le temps,
Pour croire que je vivrai...
Je vais... Le pied droit monte, descend,
Se pose, n'est plus...
Le pied gauche monte, descend, se pose,
N'est plus...
Le pied droit...
N'est-il pas un fragment de seconde
Où mon corps jongle avec mon corps
Dans la radiance des miroitements d'air
Qui jongle autour de moi ?

*
* *

HENRI CERTIGNY (Belgique) POEME DE LA MORT

Epitaphe.

Avant que de rendre au Cosmos
Son prêt de sang, de chair et d'os,
J'ai fait pousser dans sa substance
Les fleurs dont j'avais la semence.
Puissent-elles sentir encore,
Car la semence est dans mon corps
Et mon corps n'est plus qu'une absence.

*Dans l'hôpital se dresse la forêt des douleurs ;
chaque lit prolonge ses racines dans l'humus de l'espoir,
et l'orage qui fait miauler les chats, fait ici geindre les blessés.*

*L'insomnie épingle mes yeux ouverts,
ouverts sur de blanches prairies où dansent mes souvenirs.
Quelle est donc cette féerie folle ?
Est-ce une fête d'outre-tombe ?*

*Dancez, mortes et morts, sur la scène de ma fièvre !
Dancez main dans la main et buvez à mourir !
Qu'importe, commensaux, de périr par l'alcool,
puisque le temps vous guette, une hache à la main !*

*Tout l'hôpital repose sur mon corps déchiré,
je suis tel un mineur sous un éboulement.
Je n'ai plus sur la vie des pensées de vivant.
Mon cœur jadis altier n'est plus qu'un gémissement.
Ma volonté s'effrite en poussière d'argile,
pourtant, je ne veux rien, même pas me dissoudre...
Un fil me tient en suspens au-dessus du Cosmos ;
je me balance dans le vent de l'agonie,
accrochant au hasard une couleur, une forme.
goûtant leurs traces vives sur mon âme débile,
et humant consciemment mes restes de conscience.*

*Mes yeux qui caressèrent les tableaux les plus rares,
tel un épi de blé souriant au soleil,
tel un caillou roulé sous la sandale de l'océan,
telle une fourmilière usinant en silence,
telles les machines incarneuses de rêves,
et des ponts et des villes,
et des ports qu'un oiseau, que l'oiseau que je fus,
vit comme des ourlets aux bords océaniques.
Mes yeux qui se posèrent
sur tes mains translucides,
sur ton corps qui drapait si royalement ton âme,
mes yeux qui s'enivrèrent
du bleu de l'horizon et du vert de tes yeux,
se ferment à présent pour mieux voir arriver
Celle qui est toujours ou trop tôt ou trop tard
au rendez-vous.*

*La morphine de la mort serait si douce à prendre,
si j'avais dans la main la main de celle que j'aime.
Mourir serait un jeu divin pour un poète.
Si je pouvais m'enfuir sur un dernier sourire
Si ton baiser pouvait encore s'attarder sur mes lèvres,
mais les tiennes sont si lointaines tout en étant si proches !
La mer flue et reflue entre nos deux visages,
la brume tend ses vélums entre nos deux amours,
le tumulte des flots bâtit une muraille qui s'épaissit toujours,
de ton côté, le lierre de l'oubli peut-être poussera...
Mon enfant, tu es aussi loin que la vie...*

L'abîme qui nous sépare est plus profond que la mer qui nous
[sépare,
tout le sang coulé de mon corps ne le comblerait pas,
ni la statue sculptée en mots,
ni mon âme qui l'engendra dans le calme et dans la frénésie,
car ce qui nous sépare, c'est de nous ressembler !

Tout l'hôpital repose sur mon corps déchiré.
La douleur déjoue toutes les chimies et endort les soporifiques.
De blancs tabliers passent, et des odeurs d'éther.
Le pas le plus léger est un pas de soldat
qui se pose toujours sur la blessure lyrique.
Le supplice est bien réussi.
Tirez à hue et à dia, chevaux de Ganelon...
Quelque chose en moi ne se disloque pas encore.

et c'est un court colloque entre sainte et poète...
La sœur de charité se pencha sur mon râle,
— Oui, je voudrais à boire... ce nuage, cette eau...
Cette eau si pure filtrée dans les reins de la terre...
Ma sœur, je veux laisser au fond de ce verre d'eau
ce goût de cendre évocateur de la cendre si proche...
C'est l'appel de la mort qui monte de ma chair...

Devant la dernière porte et le dernier mystère,
l'essence de la mort demeure inconcevable.
Ma pensée qui l'évoque est d'images vivantes...
C'est un pré que je vois dans une vision despotique,
un pré où l'herbe pousse plus verte et plus virile
en forme de silhouette,
là où repose le fils prodigue du Cosmos...
Chaque brin de matière arrachée à mon corps
retourne à la nature en portant son brin d'âme.
Herbes, ceci est mon corps et ceci est mon sang.
Dévorez à présent ma chair eucharistique.
Herbes, entrez dans les blés,
blés, nourrissez les hommes...
Et que l'homme à son tour se range dans la terre...

Silhouette

MARTHE DE FELS A PORT-AU-PRINCE (*)

par Simon B. LANDO

Mon propos, vous le concevez, n'est pas de rivaliser d'érudition avec les journaux haïtiens. Ils ont dit et diront encore ce qu'est Madame de Fels, ce qu'elle a publié ; ce qu'elle est dans le jardin qui orne son château, un des plus beaux de France ; ce qu'elle est dans les lettres, à la *Revue de Paris*, dans le « monde », dans les échanges culturels qu'elle a tant contribué à animer entre son pays et l'étranger, particulièrement, les Etats-Unis et l'Angleterre.

Je ne veux pas non plus démarquer la brillante « présentation » que notre ami Charles de Catalogne a faite d'elle l'autre soir au Cap-Haïtien.

Me mesurant avec un adversaire supérieur en nombre et en moyens, je succomberais aussitôt.

N'est-il pas préférable de rechercher ce que la rencontre de Madame de Fels avec Haïti — et la délectation que nous en tirons — ont d'unique, d'irremplaçable, et, en même temps, de nécessaire ?

Sur cette estrade, si modeste et si raide d'accès qu'elle soit, d'autres auteurs de « chez Gallimard » se sont hissés. Ils avaient nom Roger Caillois, Michel Leiris, Jean-Paul Sartre, Jacques de Lacretelle, et j'en passe sans doute.

Sur cette estrade, le R. P. Chaillet, de la Société de Jésus, a prêché l'entente entre les peuples.

Sur cette estrade, M. André Philip, ancien Ministre, a retracé

(*) Allocution prononcée le 16 janvier, avant la conférence de Madame de Fels à l'Institut français.

les efforts du peuple français « de la Résistance à la Reconstruction. »

Sur cette estrade, M. Arnaud Denjoy, de l'Académie des Sciences, a initié le public port-au-princien aux plus hautes spéculations mathématiques.

Sur cette estrade, le professeur René Leriche, du Collège de France, nous faisait part des dernières acquisitions de la chirurgie.

Nulle présence, cependant, ne laissera, parmi nous, soyez-en sûre, Madame, un souvenir plus précieux par sa durée et sa qualité que le vôtre. Votre talent littéraire vous égale certes, — et au-delà, — à plusieurs de vos devanciers. Mais le charme de votre rencontre avec Haïti est ailleurs, et il est multiple.

Vous êtes venue sous l'invocation de l'amitié. Vous portez à S. E. M. L. Chancel, notre Ambassadeur et à sa très gracieuse épouse, de longue date, une vive et admirative affection. Ils vous ont vanté la magnificence de l'hiver caraïbe et vous n'avez eu de cesse, malgré vos pressantes occupations, que vous ne les ayez rejoints. Telle est la magie de l'amitié que, née dans vos trois cœurs, elle rayonne ce soir sur nous tous, partagée, communiquée, multipliée.

Vous êtes la première femme de lettres française que notre Institut ait l'honneur de présenter au public de Port-au-Prince. Vous êtes une « grande dame de qualité ». Je cite Charles de Catalogne. S'il avait voulu parler comme les courtisans de Louis XIV, il aurait pu se contenter de dire simplement : « une dame de qualité » ; l'expression se passait de toute épithète. Elle vous appartient, Madame, purement, pleinement, dans toute son acception. Elle peint la grâce de votre voix, de vos gestes, comme l'élégance racinienne de vos écrits. Elle est la clé de l'ascendant que vous prenez sur tous ceux que vous approchez, que vous vous conciliez à une idée qui vous est chère, à une cause que vous défendez. De la Française, vous incarnez l'esprit de mesure, la douceur et la noblesse. Comment, dès lors, s'étonner que vous comptiez, dans les deux hémisphères, tant d'amitiés dévouées parmi les lettrés, les penseurs, les artistes ? Nul doute que vous ne puissiez désormais inclure dans leur nombre ceux d'Haïti.

Haïti ! Une secrète prédestination vous y a conduite au moment le plus délicieux de l'année. Vous venez en ambassadrice de nos jardins ; vous nous entretenez de l'art qui préside à leur agencement, (art difficile et compliqué entre tous et mêlé savamment aux autres : architecture, sculpture, peinture) et

vous trouvez notre île vêtue de ses plus éclatantes floraisons. L'air est sec, transparent, profond comme jamais. Vous l'avez noté avec émerveillement en survolant la Citadelle Laferrière, en vous promenant dans les rues du Cap, en contemplant le magnifique panorama qui se déroulait à vos pieds à Bouthilier. Dans les haies haïtiennes, les fleurs de l'hibiscus jettent leurs notes vives contre le vert et le rouge sombres des « paresseux ». Les routes s'incendient de traînées de « manteaux Saint Joseph ». L'arbre des voyageurs tend vers le ciel ses immenses feuilles fraternelles. Les bougainvilliers déploient leur draperie pourpre et violette. La transparence de la mer laisse découvrir sans avarice un autre enchantement diapré. Quand vous vous reposez, par les baies ouvertes du Manoir des Lauriers, vous contemplez longuement toute une polychromie ployant sous la brise. Oui, c'est le moment le plus émouvant de l'année : celui où l'air est le plus parfumé à respirer, où la promenade est une continue découverte. C'est le moment des grandes inspirations, des desseins fructueux. C'est le moment où le cœur est le plus puissant et le plus ardent.

Ainsi Haïti vous accueille; ainsi vous l'aimerez.

Le charme qui préside à votre rencontre avec cette terre ne mentira pas. Vous l'emporterez avec vous. Il vous poursuivra.

Puissiez-vous, de retour à Paris, penser encore à nos fleurs et à nos couchers de soleil et puiser, dans ces réminiscences, de quoi vous muer en bonne fée et en gardienne de l'amitié franco-haïtienne !

La reconnaissance de vos auditeurs de ce soir ne vous manquera pas.

COURRIER DE FRANCE

L'ANNIVERSAIRE DE LA MORT D'HENRI BERGSON

par *Georges Lecomte*
de l'Académie française.

Il y a dix ans que, au mois de janvier 1941, s'éteignait Henri Bergson, bien endolori par les calamités de la France, dans son appartement du boulevard Beauséjour, à Passy. Depuis plusieurs années il y était retenu par un rhumatisme aigu qui, s'il immobilisait à peu près ses membres, laissait toujours intacte sa vigoureuse pensée, sa parole souple et précise. Comme depuis longtemps il m'honorait de sa sympathie, j'allais souvent le voir et me donnais le plaisir d'entretiens avec lui.

C'était par la persuasive logique de ses démonstrations, par la vivifiante beauté de son œuvre, le plus célèbre philosophe contemporain. Bien que retiré du monde, il continuait à exercer une grande influence par ses idées.

A l'époque où il commença d'écrire et de se faire entendre, la doctrine philosophique connue sous le nom de « Déterminisme » était très en faveur. Affirmant que l'homme est exclusivement un produit de l'hérédité, du climat du milieu, des circonstances, elle le montrait esclave de la fatalité et méconnaissait la liberté intérieure; un matérialisme sans horizon régnait alors.

La littérature en était presque totalement imprégnée, même sous la plume de maîtres incontestables. Dans l'ensemble, l'atmosphère était assez déprimante. Ceux des contemporains qui se résignèrent à ces théories ne trouvèrent d'espoir et de force d'action que dans une foi éperdue en la science et ses progrès matériels qui, hélas! — nous le voyons plus que jamais — ne s'accompagnent pas toujours, et nécessairement, de progrès moraux.

Aujourd'hui que le temps a passé, nous jugeons avec impartialité une époque animée d'un tel enthousiasme pour les études spécialement physiques et naturelles, enthousiasme qui eut ses excès mais qui certainement a eu aussi ses grandeurs. Elle a fortement établi la loi scientifique de la soumission à l'objet et la valeur de la méthode expérimentale.

Mais la formule selon laquelle l'homme est un produit comme toutes choses révélait une doctrine dangereuse. En transportant les principes déterministes des sciences de la matière dans les sciences morales, en faisant

de la psychologie, de l'histoire, de la critique, une anatomie ou une botanique des esprits, elle aboutissait à une conception de l'existence où il n'y avait plus, pour l'homme, ni personnalité, ni liberté, ni responsabilité.

Mais, avant Henri Bergson, trois éminents philosophes français avaient, environ 1871, esquissé une offensive contre ces théories déprimantes et prévu un retour nécessaire à des tentatives moins humiliantes. Dans son rapport, resté fameux de 1867, Félix Ravaisson fit cette déclaration prophétique : « Je prévois comme non éloignée une époque philosophique dont le caractère général serait la prédominance d'un positivisme spiritualiste ayant pour principe générateur la conscience que l'esprit prend en lui-même d'une existence dont toute autre existence dérive et dépend, et qui n'est autre que son action. »

Dans son œuvre, Jules Lachelier ne cessa de proclamer l'évidente suprématie de la pensée. Enfin Emile Boutroux, son élève, dans sa célèbre thèse de doctorat : **Les contingences des lois de la nature** établissait que les faits physico-chimiques sont d'un ordre, les faits psychologiques et moraux sont d'un autre et, à côté des puissances du raisonnement qui découvre le mécanisme de la matière, il faisait leur place aux puissances du sentiment et des valeurs spirituelles.

Tout ce travail préparatoire a eu pour suite le renouveau du spiritualisme qui s'est produit à la fin du XIXe siècle. Que de manifestations concordantes l'attestent ! Par exemple, au naturalisme, un peu épuisé, et dont les adeptes les plus marquants se soucièrent eux-mêmes de rénovation sous diverses formes. J. K. Huysmans et Léon Hennique, pour ne citer qu'eux — succède une littérature psychologique qui, sans rien sacrifier de la vérité humaine et des évocations de la nature, se montre beaucoup plus attentive aux émois du cœur humain et à la vie profonde de l'âme. Puis, plus sensible aux idées que ne le furent dans leur ensemble les poètes parnassiens, éblouis en peintres des magnificences extérieures, naissait l'école poétique nommée « le symbolisme », aussi soucieuse des secrètes émotions du dedans que des splendeurs du dehors.

Et voilà qu'Henri Bergson commence à parler et à écrire. Il le fait avec tant d'originalité, de solides arguments, de séduction, dans une langue si claire, que, très vite, il porte au maximum cette réaction contre la philosophie qui ne voyait dans l'univers que nécessité et, en abolissant avec la liberté, toutes les valeurs spirituelles, détruisait la confiance de l'homme en soi. C'est en vain que Renan, après avoir imprudemment dénoncé les valeurs morales comme autant d'illusions, conseillait — sur un ton mélancolique de regret et de désir inavoué — de les respecter par intérêt ou, par goût comme autant de vestiges vénérables de civilisations disparues.

Dans son premier ouvrage : **Essai sur les données immédiates de la conscience**, Bergson se place au cœur du problème. En harmonie avec les traditions de la philosophie française, qui a toujours fait une grande part

aux « moralistes » dont le principal objet d'étude est l'âme humaine, Henri Bergson cherche dans l'intime contact de l'homme avec lui-même le secret de toute vie.

*
* . *

Avant d'énumérer les ouvrages de Bergson qui firent sa gloire et qui, tous, établissent le pouvoir de la pensée, de l'intuition, de la conscience, je veux rappeler les étapes de sa vie et de sa brillante carrière.

Né à Paris, en 1859, il fait ses études au lycée Condorcet et il est aussi doué pour les sciences que pour les lettres. Il hésite entre les deux directions. Il obtient le prix d'honneur de discours français au concours général. Mais reconnaissant en lui une réelle aptitude pour les mathématiques, le professeur qui les enseignait le pousse vivement à s'y consacrer. Longtemps perplexe, Bergson finit par opter pour les lettres. C'est à la section des lettres de l'Ecole Normale Supérieure que, en 1878, il se présente et qu'il est reçu. En 1881, il sort agrégé de philosophie que, pendant plusieurs années, professeur de l'Enseignement secondaire, il enseigne en divers lycées de province, surtout à Clermont-Ferrand, où il médite devant le grand souvenir de Pascal, né dans cette ville d'Auvergne où il passa son enfance.

C'est dans cette période que Bergson prépara sa thèse de doctorat et, en 1889, la soutint victorieusement. La haute qualité de ses leçons avait frappé les Inspecteurs généraux qui proposèrent sa nomination à Paris où lui fut confiée la chaire de philosophie du lycée Henri IV. Sa parole aisée, simple et pourtant si riche d'idées, avait une telle action sur ses élèves que sa jeune renommée s'était vite étendue et qu'on le nomma maître de conférences à l'Ecole Normale de la rue d'Ulm.

En 1900, c'est-à-dire à quarante et un ans, le voilà professeur au Collège de France. Ce fut, pour lui, le commencement de sa célébrité. Ses premiers livres y contribuèrent pour une large part.

Son éloquente parole qui avait tant captivé ses élèves des lycées de province, d'Henri IV, de l'Ecole Normale, enchantait plus encore les auditeurs du Collège de France. Si nombreux furent les hommes et les femmes empressés à son cours que la salle où il les faisait était toujours comble. Les applaudissements crépitaient et l'enthousiasme se manifestait quelquefois par des fleurs préalablement envoyées à Bergson qui, modeste, s'étonnait un peu de tels témoignages. « On me traite comme une danseuse », disait-il en souriant. Mais il avait trop le respect des sentiments désintéressés et sincères pour n'en être pas touché. Tel était le charme de sa parole à la fois grave et limpide, parfois rayonnante de noble pensée et parfois de poésie, qu'elle enchantait l'auditoire. C'est du reste l'impression que souvent il donnait même dans les entretiens privés, en tête à tête.

Cette activité oratoire n'empêchait pas Bergson d'écrire ses beaux livres

substantiels et vivifiants. A l'Essai sur les données immédiates de la conscience (1889) succédaient Matière et Mémoire (essai sur les rapports du Corps et de l'Esprit (1897) Le Rire (1900) L'Evolution Créatrice (1920), enfin les Deux Sources de la Morale et de la Religion (1932).

Un patriotisme vigilant s'accordait avec ce labeur continu. Aussi, pendant la guerre de 1914, Bergson accepta-t-il la mission que le gouvernement, bien inspiré et bien renseigné, le pria de remplir aux États-Unis. On savait que la philosophie de Bergson y était fort goûtée, lui valait là-bas beaucoup d'amitiés, de relations et que sa venue pourrait y avoir de l'influence. Il accepta de traverser l'Océan afin d'y mieux faire apparaître l'effort méritoire et les grands sacrifices de la France pour la défense non seulement de son territoire et de sa liberté, mais de la liberté du monde.

Il y fut si persuasif que, triomphant de certaines velléités isolationnistes, il put contribuer à créer un mouvement pour l'aide à notre pays.

Allant lui faire visite lors de son retour, j'eus le soulagement de l'entendre me dire : « Je ne sais pas quand l'Amérique entrera dans la guerre à nos côtés; mais j'ai la certitude qu'elle y entrera; et j'ai le ferme espoir que ce sera bientôt ». Il ne se trompait pas : le 14 juillet suivant, des troupes américaines, tout récemment débarquées et en route vers le front, défilaient avenue des Champs Elysées et place de la Concorde.

Et maintenant voici, pendant la seconde guerre mondiale, un acte d'Henri Bergson qui est une nouvelle preuve de son noble caractère, de son généreux esprit de solidarité avec avec les malheureux et les persécutés.

Israélite de naissance et d'éducation, il se sentait depuis longtemps attiré par ses études et ses méditations vers le christianisme. Il était de ceux qui voient dans l'Évangile comme un prolongement plus humain et plus doux de l'Ancien Testament. Il fut tenté de se convertir. Mais à ce moment l'antisémitisme commença de faire rage en Allemagne et bientôt Hitler proclama qu'il fallait « exterminer tous les Juifs d'Europe ». Telles sont ses propres paroles !

Alors, dans un sentiment de solidarité avec ses coréligionnaires traqués et malmenés, Bergson s'honora en renonçant à son projet. Puis en 1940-41, lorsque l'hitlérisme, momentanément victorieux, voulut appliquer en France son programme monstrueux et, après avoir contraint le gouvernement de Vichy à révoquer tous les magistrats, universitaires et autres fonctionnaires israélites français, exigea aussi qu'on obligeât tous les israélites hommes, femmes et enfants à porter l'étoile jaune et à venir certifier par une déclaration, faite à la police, qu'ils étaient de la religion juive, Henri Bergson se fit un devoir de revendiquer cette appartenance. Bien que, depuis quatre ans, il ne fût plus sorti de sa maison que pour monter dans une ambulance le conduisant à la Gare de Lyon où on le hissait dans le train qui le conduisait au village jurassien de Saint-Sergues, non loin du lac de Genève, où il passait l'été, il voulut absolument tenter le pénible effort de descendre

son escalier, d'aller jusqu'au commissariat, de piétiner dans les antichambres et bureaux pour revendiquer une qualité à laquelle il n'était plus attaché que par un noble scrupule et parce que dans les circonstances du moment, il considérait cet acte comme un impérieux devoir.

Pourtant, combien dût lui coûter ce si digne renoncement à une décision résultant d'un long travail intérieur et que, par ses dernières volontés, écrites en 1937, il a si nettement formulée : « Mes réflexions m'ont amené de plus en plus près du catholicisme où je vois l'achèvement complet du judaïsme. Je me serais converti si je n'avais vu se préparer depuis des années la formidable vague d'antisémitisme qui va déferler sur le monde. J'ai voulu rester parmi ceux qui seront demain des persécutés ».

Ce sentiment si magnanime complète la gloire d'Henri Bergson, avive notre respect, notre admiration pour lui et notre attachement à sa mémoire.

Les livres

LES QUATRE LAUREATS LITTERAIRES DE 1950

par Pierre DESCAVES

- PAUL COLIN** : *Les Jeux sauvages* (Gallimard)
SERGE GROUSSARD : *La Femme sans passé*
(Gallimard)
GEORGES AUCLAIR : *Un amour allemand* (Gallimard)
PIERRE MOLAINÉ : *Les orgues de l'enfer* (Corréa)

Les grands prix littéraires pour 1950 ont été attribués dans un certain climat de confusion qu'il est bon de définir. En effet, les plus graves docteurs ont dû concéder que l'année avait été bonne, riche en talents nouveaux et abondamment pourvue en confirmations substantielles.

Dès lors, se posait avec plus d'acuité qu'à la fin des années précédentes le problème de la nature et de la destination des Prix : ou bien s'adresser franchement, nettement à un débutant et encourager son premier livre, et de préférence un roman, où se décèle le plus aisément le génie créateur ; ou bien se rabattre sur une valeur naissante, mais déjà éprouvée et qu'il convient d'accrocher à la remorque des succès et des gros tirages.

Très caractéristiques ont été à cet égard les démarches et les prévisions autour du Prix Goncourt de 1950. Les meilleurs chroniqueurs indiquaient comme étant les mieux cotés, au départ, M. Hervé Bazin, avec son troisième roman *La mort du petit cheval*, et M. Michel Zeraffa, avec son deuxième ouvrage *L'écume et le sel*, et encore M. André Dhôtel avec son septième ouvrage *L'homme de la scierie*. N'était-ce pas, au gré de quelques confidences et de quelques indiscretions, indiquer une tendance, en accord d'ailleurs avec ce que l'on sait des vrais soucis de l'académie des Dix ?

En fait, il a fallu les hasards d'un long scrutin, au cours duquel on ne se mit pas d'accord sur le nom d'un « chevronné », pour que sorte

une candidature de ralliement et que triomphe M. Paul Colin, auteur inconnu, et signataire d'un livre qui avait fait peu de bruit : *Les jeux sauvages*.

Comme en 1949 pour le *Week-end à Zuydcotte* de M. Robert Merle, c'est donc bien à un premier roman que l'Académie des Goncourt a réservé sa palme. Et, sans doute, est-ce très bien ainsi. Car M. Paul Colin n'a pas dépassé la trentaine. La « jeunesse » relative, chère au vieux M. de Goncourt, est respectée. Quant à l'œuvre, elle est riche, ornée, touffue peut-être, mais d'une bonne encre ; elle évoque la province française, — cette province secrète, ardente, voire passionnée, que l'on a si souvent décrite. Mais ici, on est en Sologne ; et il y a là de vieilles demeures, des châteaux quasi-magiques, de grandes forêts, des étangs mélancoliques, des jardins sauvages et des parcs touffus. L'auteur les peuple d'abord avec des enfants ; accessoirement avec leurs parents. L'on suivra ensuite les enfants dans la vie, avec le lourd héritage des premiers instincts et des premiers sentiments partagés. Rudes enfants ; adolescents aux « jeux sauvages » et violemment sensuels. Une débandade devant la vie... Tel est ce roman étrange, cruel, qui va son train en perpétuels rebondissements et où parfois l'auteur cède à la facilité de la scène — violente ! — à faire et à filer. L'opinion littéraire a accepté, avec quelques réticences, ces épisodes un peu montés en épingle... et largement cravachés de détails et de suggestions croustillants.

Pour leur part, c'est une opération inverse qu'ont faite les membres du jury Renaudot. Eux-mêmes, longtemps hésitants sur l'esprit de recherche et de découverte à imprimer à leur Prix, les « cadets » des Goncourt ont finalement retenu le dernier roman de Pierre Molaine . *Les Orgues de l'Enfer*, livre de valeur d'un écrivain classé, officier de carrière, et qui, sous ce pseudonyme, a déjà publié cinq romans de bonne facture. Le livre couronné est d'une rare puissance : c'est l'histoire d'un « faux » fou chez des fous. Il y a, comme l'a souligné Robert Kemp, du « jongleur Rastelli » chez cet écrivain, en pleine possession d'une technique, d'une composition et d'une richesse de vocabulaire qui rappellent alternativement le Maupassant du *Horla*, l'Edgar Poë des *Contes Fantastiques* et le Huysmans d'*A Rebours*. Ces rappels n'affectent en rien la personnalité, l'originalité d'un romancier qui sait se rappeler que le roman peut s'accompagner des soins de l'artiste, du styliste — en quête d'une forme s'adaptant à son sujet. La presse littéraire a été unanime à ratifier ce choix.

Unanime aussi elle l'a été à marquer le triomphe de M. Serge Groussard dans la course pittoresque du Prix Fémina, car ce jury, uniquement composé de femmes de lettres, a montré, lui aussi, ses incertitudes avant de se fixer sur un écrivain, dont une demi-douzaine de romans ont situé le très savoureux talent de conteur. *La Femme sans passé* est un remar-

quable récit, à propos duquel on a évoqué la manière de Georges Simeon. Le « découpage » rappelle la présentation chère aux cinéastes avec ses « séquences » préméditées. On y assiste, en cinq journées, à la déchéance d'une épouse criminelle. La destinée de la meurtrière, Madame Hélène, l'amène sur une péniche. Et le récit se coule dans l'épaisseur du temps lourd, propre à ce cheminement monotone sur les canaux du Loing à la Seine. Sursis pour la femme, dont le passé est trop pesant pour qu'elle puisse se raccrocher à des bonheurs possibles, à une évasion probable. Un livre qu'on prend et qu'on ne quitte pas, tant vive et soutenue se maintient l'action d'un ouvrage qui apportera au cinéma le thème renouvelé du célèbre *Quai des Brumes*.

Enfin, dernier en date, le Prix interallié a couronné le roman de M. Georges Auclair, journaliste de trente ans, dont les débuts avec *Un Amour allemand* révèlent une bonne connaissance de l'Allemagne et des secrets replis du cœur humain.

Tel est le très honorable tableau de chasse et de classement de cette fin de l'année littéraire, au gré de quatre prix valables et reconnus efficaces.

Satisfait-il pleinement l'esprit de justice et d'équité ?

On ne saurait répondre affirmativement à la question, lorsque l'on considère la liste impressionnante des auteurs qui demeurent « sur le carreau » : un Jean Hougron, avec *Tu récolteras la tempête*, roman brûlant sur une Indochine d'actualité ; un Georges Arnaud, avec un récit suggestif, haletant, *Le salaire de la peur* ; un J. B. Rossi, avec *Les Mal Partis*, où l'on a vu les prémices d'un nouveau Radiguet et les promesses d'un enfant (dix-huit ans) de grand avenir ; un Pierre Boule, conteur à la Wells et à la Conan Doyle avec *William Conrad* ; un Christian Murciaux, un Jean-Charles Pichon ; et ce quatuor féminin : Geneviève Gennari, Suzanne Roland-Manuel, Dominique Rolin, Marguerite Duras...

Mais ce « déchet » n'est-il pas la rançon des bonnes années ? Ne marque-t-il pas l'abondance et la richesse du roman français ?

Pour un peu, il faudrait penser à doubler les prix littéraires sur lesquels, interrogé par un de nos confrères, M. Henry de Montherlant (Grand Prix de Littérature de l'Académie Française en 1934) disait : « J'en dirais des choses trop désagréables si je n'en avais reçu quelques-uns »... Ce qui est une manière de les absoudre.

Il reste à souhaiter aux quatre lauréats de 1950 la carrière de leur aîné, du romancier de *La Relève du matin*.

*
* *

LE RENOUVELLEMENT DE LA BIOLOGIE FRANÇAISE

par René SUDRE

- ANDREE TETRY** : *Les outils des êtres vivants*
(Gallimard 1948)
- LUCIEN CUENOT** : *Invention et finalité en biologie*
(Flammarion 1941)
- M. BOUNOURE** : *L'autonomie de l'être vivant*
(Presses universitaires de France
1948)

Alors que la physique, grâce aux brillantes découvertes de l'atomistique, a été profondément ébranlée dans ses idées théoriques surtout depuis un quart de siècle, la biologie semblait rester très loin en arrière. Il y a trois ans, à l'Académie des Sciences, M. Gaullery, en résumant ses progrès, avouait que « nous ne savons pas encore quels sont les facteurs décisifs de l'évolution ». Qu'un grand fait qui s'impose aussi universellement que la loi de la gravitation ne puisse pas être expliqué depuis cent cinquante ans, malgré Lamarck et Darwin et malgré les immenses progrès de la biologie expérimentale, c'est ce qui doit faire soupçonner quelque erreur capitale dans les méthodes d'approche du problème. Ce n'est pas dans la voie du mécanisme qu'on trouvera la solution, car vraisemblablement la nature n'est pas un mécanisme. Une telle conclusion a de quoi hérisser beaucoup de biologistes, non seulement parce qu'ils ont hérité les théories mécanistes du XIX^{ème} siècle, mais parce que les découvertes récentes de la biologie ont été de nouveaux succès pour ceux qui pensent que tout s'explique dans la nature, comme le voulait Descartes, par figure et mouvement. La génétique nous apprend que l'hérédité est attachée à de petites particules matérielles qui se distribuent au hasard dans la reproduction sexuelle ; la microbiologie nous suggère que les êtres les plus petits ne sont que des agglomérations de molécules ; l'embryologie nous montre que la construction de l'embryon est soumise à des sécrétions chimiques ; et la physiologie complète ces notions en prouvant le rôle régulateur des hormones dans des fonctions corporelles qu'on croyait réglées exclusivement par le système nerveux. Partout la mécanique et la chimie règnent aujourd'hui en maîtresses dans la science des êtres vivants.

Cette constatation irréfutable ne doit pas décourager les philosophes de l'évolution. L'impuissance de tous ces faits nouveaux à entrer dans une interprétation d'ensemble doit au contraire les pousser plus

vivement à tenir compte de ce « facteur spirituel » que le grand anthropologue anglais Broom juge indispensable. Deux ouvrages récents marquent à cet égard un abandon très net des théories mécanistes en faveur de deux idées que celles-ci écartaient comme « non-scientifiques », l'idée de finalité et l'idée d'autonomie. Le premier s'appelle *Les outils des êtres vivants* et il est dû à Mlle Andrée Tétry, assistante à la Sorbonne et élève du professeur Lucien Cuénot. L'éminent biologiste fit en octobre 1935 à la séance annuelle des cinq académies une lecture fort remarquable. Il faisait connaître que le « bouton-pression », ce petit instrument d'attache employé en couture depuis plus de soixante ans, avait été inventé par la nature depuis d'innombrables millions d'années puisqu'on le retrouve chez les crabes, les céphalopodes, les décapodes, les insectes aquatiques, etc... Dans son livre *Invention et finalité en biologie*, M. Cuénot généralisait ce parallélisme remarquable et il citait de nombreux cas où la nature se révèle comme une véritable artisane et fabrique, dans le monde végétal comme dans le monde animal, des organes qui sont de véritables outils analogues à nos outils mécaniques ou électriques et d'une importance plus ou moins grande dans la lutte pour la vie. Il était impossible d'attribuer l'apparition de ces organes au hasard, comme certains théoriciens n'hésitent pas à le faire pour expliquer la succession des formes vivantes. Ces organes attestaient au contraire une finalité manifeste.

Sur le conseil de son maître, Mlle Tétry a fait le recensement de tous les outils animaux et végétaux : nettoyage, accrochage, butinage, pièges, portes, planeurs et parachutes, appareils de plongée, flotteurs, organes lumineux et électriques, instruments de musique, éjecteurs, etc... Elle a oublié des organes aussi importants que l'œil et l'aile, par exemple, parce qu'il aurait fallu passer en revue toute l'anatomie. En réalité, le corps entier n'est qu'un outil au service de besoins primordiaux, et c'est ainsi qu'il faut entendre Lamarck ; en mettant le besoin avant l'organe, il a inclus dans sa philosophie biologique ce facteur spirituel postulé par Broom pour l'interprétation profonde de l'évolution. Sans une doctrine de la finalité, il est impossible d'expliquer la structure et la succession des êtres vivants. Sans doute il ne s'agit pas de la naïve finalité à la Bernardin de St-Pierre ; celle-là est indépendante de toute idée de Providence.

*
* *
*

Le livre de M. Bounoure, *l'Autonomie de l'être vivant* est un « essai sur les formes organiques et psychologiques de l'activité vitale ». L'auteur, qui est professeur à la Faculté des sciences de Strasbourg, et qui est connu pour ses travaux sur la sexualité, s'inspire de la différence capitale établie par Claude Bernard entre les « forces législatives » et les « forces exécutives » de la physiologie. Les mécanistes veulent ignorer les premières et ils ne considèrent que les secondes, qui sont d'ordre

physico-chimique. Mais c'est mutiler la conception de la vie et la rendre incompréhensible. Même si l'intelligence complète de la vie échappe à la connaissance rationnelle, il faut tenir compte de cet irrationnel, il faut même lui reconnaître la primauté. L'idée directrice de Claude Bernard domine la mécanique et la physico-chimie.

Cette idée directrice, M. Bounoure l'appelle d'un nom moins métaphysique et plus en harmonie avec les vues modernes sur le « tout » organique réglant l'arrangement des parties ; il l'appelle « autonomie ». Malgré toutes ses déterminations, l'être vivant est autonome, qu'on le prenne dans son développement embryonnaire, dans sa sexualité, dans son comportement nerveux et à plus forte raison dans sa vie psychologique, bref dans toutes ses fonctions, en particulier dans son adaptation au milieu. Il y a deux modes d'autonomie, une autonomie pré-établie qui triomphe souvent des conditions du milieu et une autonomie régulatrice qui réalise l'adaptation, soit d'une manière inconsciente, soit à l'aide de l'intelligence. Ces analyses sont très justes mais ne sont pas absolument nouvelles, puisqu'il existait avant la guerre, en Allemagne, une école de la psycho-biologie dont Francé était l'initiateur et dont l'Autrichien Wagner a été un des meilleurs représentants. Il est vrai que ces idées anti-mécanistes étaient demeurées à peu près inconnues en France. Elles ont été reprises récemment par Ruyer.

M. Bounoure insiste sur l'autonomie spirituelle de l'homme. A la suite de Maine de Biran, il trouve dans la conscience de l'effort la preuve de la réalité du moi, et la preuve se multiplie au fur et à mesure qu'on étudie les activités intellectuelles et morales. En passant, il écarte la fausse autonomie qu'apporte la philosophie de l'existentialisme ; une telle liberté est obtenue par le vide, elle n'est « qu'un cadeau illusoire pour l'homme de chair vivant et souffrant ». Dans sa conclusion, l'auteur revient à la biologie. Il critique la théorie de la Gestalt parce qu'elle ne fait pas de différence entre les formes physiques et les formes vitales. La vie, prononce-t-il, est une « incarnation ». Incarnation d'un principe transcendant auquel les esprits religieux ne manqueront pas de trouver un nom. Ici les biologistes ne manqueront pas de penser que M. Bounoure est en pleine métaphysique. Mais cette extrapolation ne marque que la tendance extrême que la biologie a licence de prendre pour réagir contre les survivances d'un matérialisme aujourd'hui périmé.

LETTRES, SCIENCES ET ARTS EN HAÏTI

L'ECOLE NORMALE SUPERIEURE D'HAÏTI

par Henry Armand,
Secrétaire de l'Ecole.

Dans quelle institution nos professeurs reçoivent-ils la préparation indispensable qui les habilite à enseigner dans nos lycées et écoles secondaires?... Dans quel centre d'études nos jeunes intelligences passionnées de lettres, d'histoire nationale ou générale, de sciences, satisfont-elles leur curiosité?... Posées avant octobre 1947 ces questions auraient eu une réponse qui n'aurait pas été tout à fait à l'honneur de l'Université haïtienne. Pour combler cette lacune qui avait déjà trop duré, pour satisfaire à cette nécessité nationale tout en ravivant le goût de la jeunesse pour les études, le 28 juillet 1947, une loi élargissait le cadre de l'Université d'Haïti par la création d'une Ecole Normale Supérieure.— Outre qu'elle pourvoit au recrutement et à la formation des professeurs de l'enseignement secondaire des Lettres et des Sciences, l'Ecole Normale Supérieure ouvre toujours ses portes à tous ceux qui, ne se sentant pas une telle vocation, désirent néanmoins poursuivre leurs études au point où ils les ont laissées sur les bancs du collège.

Le recrutement se fait au début d'octobre de chaque année. L'inscription, à laquelle sont uniquement admis les détenteurs de la deuxième partie du Certificat de fin d'Etudes secondaires classiques, est suivie d'un concours écrit et oral qu'il faudrait avoir suivi ou subi pour apprécier la valeur des normaliens.

La formation s'échelonne sur une période de trois ans : une année préparatoire, dont le but est de donner à l'étudiant une culture générale et deux autres années dites de spécialisation. Elle est assurée par les membres de la mission culturelle française et par les meilleurs et les plus expérimentés de nos professeurs haïtiens.

Selon la section qu'il a suivie à l'école secondaire, l'étudiant reçu à l'année préparatoire a le choix entre les sections Lettres, Philosophie, Sciences sociales, Langues vivantes ou entre les sections Mathématiques-Physique, Chimie-Sciences naturelles. Si, au cours des deux années sui-

vantes, ses examens sont couronnés du même succès, ainsi que la thèse qu'il doit présenter et soutenir publiquement, un certificat d'aptitude à l'enseignement secondaire lui est délivré. Détenteur de ce certificat et ayant bénéficié durant tout le cours de ses études de la bourse accordée par le gouvernement haïtien, le diplômé sera astreint, au terme d'un engagement signé par lui, à enseigner cinq années consécutives dans les lycées de la République. Quant à ceux qui ne se seraient pas présentés au concours d'entrée, qui, par conséquent, n'auraient bénéficié d'aucune bourse et ne seraient liés par aucun contrat, un certificat d'études supérieures leur est décerné à la fin de leur deuxième année d'études et pour la matière qui a fait l'objet de leur spécialisation.

L'école ouvrit ses portes en octobre 1947 avec un effectif de vingt-cinq étudiants ; ses premiers pas furent très difficiles car elle ne disposait pas encore, alors, d'un local et d'une bibliothèque, deux facteurs pourtant indispensables au fonctionnement d'une école supérieure. L'Institut français accueillit les normaliens sous son toit et leur offrit le service de sa riche bibliothèque. Tous animés de bonne volonté, pleins d'espérance et épris d'idéal, fermèrent momentanément les yeux sur ces difficultés et se mirent courageusement à la tâche. Le résultat fut fécond, à en juger par les quatre bourses que le gouvernement français offrit à la première promotion en septembre 50 et par celle offerte par le gouvernement haïtien. Les sept autres diplômés de cette promotion se mirent au service de leur pays.

L'Ecole Normale supérieure doit vivre, tous les vrais intellectuels le comprendront, s'il est vrai que la véritable valeur d'un peuple réside dans son culte pour l'esprit.

LES MALADIES DE CARENCE EN HAITI

par le Dr Rulx Léon

L'une de ces maladies, le scorbut, n'a pour nous qu'un intérêt historique. Elle se manifestait surtout chez les esclaves nouvellement arrivés. Un régime alimentaire défectueux au cours d'un voyage de six semaines environ suffisait à les y prédisposer. « La nourriture, que sur des négriers français on donne aux captifs deux fois par jour, à neuf heures du matin et à quatre heures du soir, n'est guère faite pour les remonter beaucoup. Du biscuit, du petit mil, du riz, de l'eau, une ou deux fois par semaine un petit coup d'eau de vie pour les ranimer, voilà l'ordinaire habituel. »

Le régime n'était guère différent sur les habitations : « La ration hebdomadaire de l'esclave doit être, suivant le Code noir, de deux pots et demi de manioc ou trois cassaves, deux livres de bœuf salé ou trois livres de poisson ; mais elle varie naturellement à l'infini. Voici un autre menu : de six à huit pintes de farine de gruau, de riz ou de pois, et six à huit harengs, avec faculté de remplacer une partie par du biscuit ou de la mélasse. » (1)

Pouppé-Desportes décrit ainsi la maladie : « Le scorbut est une maladie si générale que toute la masse du sang en est infectée ; une haleine mauvaise, des gencives livides, sanguinolentes et quelquefois noirâtres ; les dents qui remuent et qu'on arrache facilement ; une pesanteur ou douleur gravative dans les hypocondres, une lassitude, surtout dans les parties inférieures, et des taches grandes, sans élévation, rougeâtres, pourprées et noires sont les signes les plus communs de cette maladie... »

Comme traitement il recommande la limonade suivante qui avait raison de la plupart des cas : « Exprimez, dit-il, suffisante quantité de citrons ou d'oranges sauvages dans trois ou quatre pintes d'eau ; ôtez la crudité avec une croûte de pain rôtie, et y mêlez suffisante quantité de sucre. » (2)

De son côté, Dazille mentionne la diarrhée scorbutique chez les nègres mal nourris, à leur arrivée dans le pays, après avoir été parqués dans l'entrepont des bateaux de manière à se toucher. Il conseille l'aération, les subsistances végétales fraîches, principalement le cresson ; assai-

(1) Pierre de Vaissière.— Saint-Domingue. Paris, 1909, pages 160 et 172.

(2) Pouppé Desportes.— Les maladies de Saint-Domingue. Paris, 1770.

sonnement des mets à l'orange et au citron et absorption de tortue de terre ou de mer.

On trouve chez le même auteur deux observations de fracture spontanée qu'il rattache à la syphilis et qu'il a traitées par le mercure au lieu de penser au scorbut. Dans l'un des cas, il s'agit d'un nègre qui travaillait à une briqueterie et s'était cassé le bras en levant un moule de trois ou quatre livres seulement, dans l'autre, du cocher de l'habitation du Plaa, nommé Bouqui, qui s'était fracturé le bras en soulevant le poids de son corps pour descendre d'une croisée basse au rez-de-chaussée. (1)

Le scorbut s'observait aussi chez les soldats au terme de leur long voyage de la métropole à Saint-Domingue. Pour prévenir le scorbut parmi les troupes, Dazille propose d'aménager à la Maison de Santé dont il recommande la construction au Dondon « un terrain suffisant pour y faire des jardins, y planter des arbres fruitiers, y cultiver les légumes et les fruits indispensables pour prévenir l'alkalescence des humeurs... parce que les habitants des villes et une partie de ceux de la plaine reçoivent leurs légumes des montagnes, ce qui y met nécessairement un prix trop haut pour que les soldats et matelots puissent s'en procurer. (2)

L'instauration, dans le régime politique haïtien, de la petite propriété qui favorise indirectement la culture vivrière et l'inauguration de la navigation à vapeur qui raccourcit les distances, ont fait disparaître le scorbut de nos campagnes et de nos ports.

*
* * *

Quant à la pellagre, il semble qu'elle ait été décrite pour la première fois par le Dr G. F. Clark en 1920. Il a observé les trois cas suivants :

Cas 1. — H. D., mulâtresse, âgée de trente-deux ans, est admise à l'hôpital du Cap-Haïtien pour pellagre. A l'examen, langue enflammée ; éruption symétrique caractéristique de la face dorsale des mains s'étendant jusqu'au tiers inférieur de l'avant-bras ; pigmentation de chaque côté du nez. Mention de diarrhée. Lenteur de l'élocution. Depuis son admission des périodes de mélancolie légère alternent avec des moments de gaieté inhabituelle. L'éruption des mains a guéri, mais la langue présente des fissures. La malade est constipée de temps en temps.

Cas 2. — N. J., mulâtresse de trente-cinq ans, entre à l'hôpital le 8 mars 1920 et en sort le 7 juillet 1920 apparemment en bonne santé. Elle avait sur le dos des mains et jusqu'au tiers inférieur des avant-bras

(1) Dazille.— Observations sur le tétanos. Chez Planche, rue Neuve-de-Richelieu 1788.

(2) Dazille.— Observations générales sur les maladies des climats chauds, chez Didot, Paris 1785.

une éruption symétrique caractéristique. Inflammation de la langue ; diarrhée. Aucune manifestation nerveuse, excepté une légère lenteur dans la parole. La zone d'éruption est foncée du fait de la pigmentation. Opérée de fistule anale, elle s'est bien rétablie.

Cas 3. — A. S., femme de trente-sept ans, entre à l'hôpital le 7 novembre 1920 et y meurt le 27 du même mois. Elle présente une inflammation de la langue, de la diarrhée et une éruption symétrique du dos des mains et des avant-bras. Son état empire et elle meurt trois semaines après son admission.

Il est intéressant de noter, à propos de ces cas, que la valeur en calories de la ration à l'hôpital était de dix-huit cents environ, à cause de la limitation des fonds. Les trois malades avaient reçu du sang de bœuf citraté ; nous connaissons les résultats. (1)

Depuis, les statistiques du Service ont plus d'une fois mentionné l'existence de la pellagre. Elles comportent chaque année une dizaine de cas diagnostiqués, provenant presque tous de nos institutions hospitalières et de l'Asile des aliénés.

*
* * *

Les médecins coloniaux, puis les médecins haïtiens n'ont guère signalé dans le passé des cas qui rappelleraient le bérubéri. Le Dr Léon Audain, dans *La Lanterne médicale* du 1er octobre 1906, dit : « Je n'affirme que très timidement la non-existence du bérubéri en Haïti. Certains cas cliniques isolés se rapportent bien à la remarquable description de P. Manson. On conçoit aisément la difficulté qu'il y a pour un médecin de se prononcer en l'absence d'épidémies typiques sur l'existence de cette maladie dans un pays. » On la croyait alors due à un diplocoque. Depuis, les rapports du Service d'Hygiène ont plus d'une fois consigné des cas de bérubéri. Sur quatorze mille quatre cent quatre-vingt-quatre décès enregistrés durant l'exercice 1923-1924, on en a attribué trois au bérubéri.

Le Dr. W. W. Wickersham, de la Gendarmerie d'Haïti, a étudié, de son côté chez les prisonniers la *maladie de l'œdème* qu'il attribue à un manque de protéines et qui n'est peut-être que la forme clinique dite *humide* du bérubéri. Il dit : « En novembre 1920 et en septembre 1924, Mann et d'autres officiers médicaux servant sous ses ordres dans la Gendarmerie d'Haïti, ont dénoncé l'existence d'une maladie caractérisée par l'œdème et causant une mortalité élevée dans les différentes prisons d'Haïti. Cette affection était probablement une forme de l'œdème de malnutrition. Pendant douze mois, plus d'un millier de prisonniers en

(1) G. F. Clark, Lt. Commander, M. C., U.S.N. — First report of pellagra in Haïti in *Naval Medical Bulletin*. Vol. XV. No. 4 octobre 1921, pages 813-814.

sont morts et pendant une seule année trois cent soixante-quinze décès furent enregistrés au pénitencier national de Port-au-Prince où la présence moyenne par jour est de cinq cents environ.

« En 1920 le service médical de la gendarmerie étudia la maladie et fit des recommandations d'hygiène concernant les prisonniers et leur habitat. Depuis l'année 1923, on a compté vingt-neuf cas de ce mal avec sept morts répartis comme suit sur les années subséquentes : en 1924, douze cas et cinq décès ; 1925, quatorze cas et deux décès ; 1926, un cas, aucun décès ; 1927, deux cas, pas de mortalité... Il est logique de croire que les changements opérés dans les conditions de vie des prisonniers ont amené la disparition de la maladie... Il y avait dans les prisons moins de prisonniers et ceux-ci avaient à leur disposition des cellules plus grandes et une cour de récréation plus vaste... A présent, dans toute l'étendue du pays, à peu près quatre vingt dix-neuf pour cent des détenus passent leur journée au grand air.

« La maladie de l'œdème est probablement due à une carence alimentaire et il n'y a pas de doute que le changement recommandé en 1920 par les officiers médicaux de la Gendarmerie ne fut la cause principale de la disparition du mal... J'ai appris par des officiers de la Gendarmerie de service aux prisons de 1918 à 1925 qu'une différence considérable existait entre le menu durant cette époque et les mets servis au moment de l'épidémie. Le menu comprenait toujours, et en quantité suffisante, de la banane, de la patate, du riz, du maïs, du café, du sucre rouge et du sel. Parfois il ne comportait pas autre chose, surtout dans les prisons isolées de la campagne. Quand on pouvait en avoir et que l'allocation permettait d'en acheter, on servait aux détenus des fruits frais, des légumes frais, de la viande fraîche, du porc et du poisson salés et de la mantèque (ordinairement un succédané végétal fait de graines de coton). Mais on en servait rarement et en petites quantités. L'alimentation fut améliorée après 1920 et des ordres furent passés en 1925 d'inclure dans la ration de chaque jour des légumes, des fruits et de la viande frais. Pas moins de trois onces de viande par prisonnier. Ces modifications ont ajouté au régime une certaine quantité de calories, beaucoup de protéine, des hydrates de carbone, pas mal de vitamine B et beaucoup de vitamine C... On ne peut douter que le régime était pauvre en protéines jusqu'en 1920. La protéine animale n'était pas consommée en quantité suffisante et la protéine végétale du maïs, du riz, des pois et de la banane ne pouvait pas y suppléer... On a émis l'hypothèse que l'œdème de la néphrite et d'autres états pathologiques est dû à la faible teneur du sang en protéine. Le sang, par sa protéine, a un pouvoir osmotique plus grand que le liquide des tissus. Que le sang perde de la protéine ou en reçoive insuffisamment ou que son métabolisme soit troublé, sa pression osmotique diminue, entraînant le passage du plasma sanguin dans les tissus et déterminant l'œdème. Ainsi s'expli-

querait l'œdème marqué et caractéristique de même que les symptômes de malnutrition observés dans la maladie de l'œdème en Haïti.

Conclusions.

« 1. — Il est possible que la détention des prisonniers dans leurs cellules les ait privés des rayons du soleil, les prédisposant ainsi à la maladie. Il est plus probable que les prisonniers confinés dans leurs cachots ont dû se contenter strictement du menu de la prison comprenant surtout du maïs et du riz bouillis, tandis que ceux qui n'y étaient pas retenus avaient l'occasion, en fraudant, de se procurer des légumes, de la viande et des fruits qui venaient augmenter leur ration réglementaire et leur permettaient d'échapper à la maladie.

2. — La fréquence de l'œdème des prisons a commencé à décroître en 1920, à la suite de changements apportés aux conditions d'hygiène dans les prisons, principalement dans le régime alimentaire.

3. — Il est évident qu'avant 1920 les vitamines A, B ou C ont pu manquer dans le régime alimentaire, ce qui a peut-être contribué à la maladie.

4. — Il est certain qu'antérieurement à 1925, et surtout à 1920, il y a eu dans le menu un manque de protéine, principalement de protéine animale. Quand on considère la grande ressemblance qui existe entre l'*Hydropisie de guerre*, apparemment due à un manque de protéine, avec la *maladie de l'œdème* observée en Haïti, on est porté à croire que la déficience des protéines est un facteur étiologique probable dans l'apparition de cette dernière maladie.» (1)

C'est peut-être le lieu de citer des passages d'une petite étude que j'avais faite en 1937 sur l'alimentation en Haïti. Ils serviront à l'occasion à dépister certaines manifestations légères de carence alimentaire et d'avitaminose.

« ...A défaut d'études concrètes sur le métabolisme basal de l'Haïtien, on peut admettre qu'il lui faut une moyenne de 3000 calories.

« Une partie de ces calories doit être fournie par les protéines (une centaine de grammes de protéines environ. Il ne les trouve qu'en petite quantité dans les œufs, le lait et la viande dont la grande masse de la population, plutôt rurale, fait relativement peu usage. L'Haïtien les cherche dans les protéines végétales (dont la valeur biologique est cotée comme inférieure), c'est-à-dire dans le pois congo sec (11,87%), le pois rouge sec (14,14%), le riz non poli (8,02%), le maïs moulu (9,2%), la patate (3,15%), la banane (4,19%), la farine de manioc (2,62%), l'igname (2,9%), à quoi il faut ajouter la pistache (25,7%).

(1) William W. Wickersham, Lt. Com. M. C., U.N.N. — Edema disease among haitian prisoners in Naval Med. Bull. January 1929, No. 1, pages 69-73.

« Une autre portion de calories est fournie par 400 grammes d'hydrates de carbone. L'Haïtien les trouve aisément dans le menu ordinaire, car le pois congo sec en contient 63,34%, le pois rouge sec 62,11%, le riz non poli 76,05%, le maïs moulu 75,4%, la patate 28,05%, la banane 77-79%, la farine de manioc 76,75%, l'igname 25,7% et la pistache 20%. De plus, on consomme beaucoup de canne à sucre ayant 12,2% d'hydrates de carbone et, pendant six mois de l'année des mangues qui en contiennent 14,8%.

« Les 100 grammes de graisse nécessaires à la ration journalière de l'Haïtien sont puisés dans le pois congo sec (2,54%), le pois rouge sec (1,44%), le riz non poli (1,96%), le maïs moulu (1,9%), la banane (0,70%), la farine de manioc (2,06%), l'igname (0,2%), la pistache (40,15%), la noix d'acajou (45,12%), la noix de coco frais (47,29%) et l'avocat qui fait partie du menu durant six mois de l'année avec ses 20,50% de graisse.

« Les matières minérales sont nettement insuffisantes dans l'alimentation locale. Le pois congo n'en contient que 2,68%, le pois rouge 2,05%, le riz non poli 1,15%, le maïs moulu 0,78%, la banane 0,80%, la farine de manioc 2,54%, la pistache 1,96%, la noix de coco frais 5,72%, l'avocat 1,19. Les gens qui vivent au bord de la mer et se nourrissent de poissons y trouvent 18,33% de matières minérales. Par ailleurs, les épinards contiennent jusqu'à 38,5% de fer.

« Au point de vue des vitamines, l'Haïtien est moins mal partagé.

« On trouve la vitamine A antixérophtalmique dans le pois tendre, le pois rouge et le pois blanc, l'aubergine, le mirliton, le malanga, le concombre, l'épinard, le chou, qu'on mange cuits et dans le cresson, la mangue, la banane, la papaye, le cachiman, l'avocat, la tomate et l'orange qui se consomment crus.

« La vitamine B, antinévritique et anti-béribérique, est présente dans le riz non décortiqué, les pois, la tomate, la banane, l'orange, l'épinard, le cresson, la patate, le maïs, le petit mil, l'aubergine et le tamarin.

« La vitamine C antiscorbutique se trouve dans les mêmes fruits, racines et légumes que ceux qui contiennent les vitamines A et B, surtout le citron et l'orange.

« La vitamine D ne se trouve dans aucun des produits dont on se nourrit ordinairement ici. Cependant, l'exposition aux rayons du soleil de certaines parties du corps pendant des heures entières quelquefois pourvoit dans une certaine mesure à la production de cette vitamine. » (1)

En définitive, la ration alimentaire de l'Haïtien, insuffisante déjà quantitativement l'est de plus par un manque de protéine animale et de minéraux.

(1) Rulx Léon.— L'alimentation en Haïti in Bulletin du Service d'Hygiène et d'Assistance publique. No. 14; septembre 1937, pages 18-30.

LIVRES ET REVUES (*)

Michelson P. HYPPOLITE : *Littérature Populaire Haïtienne*
(« Collection Haitiana » ; Imprimerie de l'Etat, Port-au-Prince ;
août 1950 ; 135 pp., 14 photographies dont 3 hors texte).

Le présent ouvrage a été conçu sous l'instigation du Professeur R. Olivares Figueroa, titulaire de la chaire de folklore de l'Université centrale de Caracas, qui le destine à une monographie plus large, consacrée aux devinettes populaires de l'Amérique Latine. L'auteur a nourri un double dessein, didactique et scientifique : mettre à la disposition des éducateurs haïtiens un choix de textes récréatifs, littérairement et géographiquement bien « situés » ; doter le spécialiste d'un instrument de travail correct en vue d'une connaissance plus complète du trésor linguistique et ethnologique de ce pays.

L'enquête, très étendue, a été menée par M. Hyppolite lui-même dans un nombre considérable de localités, réparties entre tous les départements de la République. Il a été aidé de quelques informateurs distingués. Les morceaux recueillis ressortissent presque exclusivement au genre des *devinettes*, (appelées *contes* par le peuple). Le plus grand nombre est en créole ; cependant, ceux de Port-au-Prince sont en français littéraire, ce qui indique, avec une objectivité louable, l'extension de notre langue dans les milieux populaires de la capitale et de ses faubourgs.

La localité et la date de l'enquête ainsi que le sujet interrogé (photographié) sont toujours décrits avec une extrême précision. Les textes dialectaux sont d'abord transcrits en orthographe Laubach. Ils sont accompagnés d'une traduction « mot à mot ». En outre, ils sont traduits en français et complétés par un commentaire géographique, historique, psychologique et littéraire d'une remarquable rigueur. Les chapitres du livre s'inspirent d'une division territoriale. Peut-être y aurait-il eu lieu de procéder aussi, fût-ce sommairement, à une répartition par principaux thèmes.

Cette excellente méthode de travail aboutit à des résultats concrets, typiques et faciles à manier par tous les spécialistes intéressés à la matière traitée. Ce sont des pierres solides en vue d'une construction plus vaste. On ne saurait trop louer M. Michelson P. Hyppolite du scrupule et de la conscience avec lesquels il a mené une si précieuse entreprise.

(*) Les auteurs sont priés d'adresser directement à l'Institut français les ouvrages dont ils désirent faire rendre compte dans cette rubrique.

Il y a là, dirait-on, la contre-partie solide des vues trop purement théoriques qui avaient quelque peu nui à la moisson scientifique qu'on désirait tirer de son précédent ouvrage : « Les origines des variations du créole haïtien », dont nous avons ici signalé les mérites. (1)

S. L.

* * *

B. DANACHE — *Le Président Dartiguenave et les Américains*

(Imprimerie de l'Etat. Port-au-Prince 1950 — 164 pages)

Le livre apporte un témoignage personnel sur la période d'occupation américaine qui, mise à part l'étude qu'en a faite M. Dantès Bellegarde, n'a pas encore suffisamment tenté les historiens haïtiens.

M. B. Danache, qui fut le chef du cabinet particulier du Président Sudre Dartiguenave, précise lui-même le but qu'il s'est assigné : « Je me suis appliqué à le montrer tel que je l'avais saisi pendant que j'étais à ses côtés, essayant de pénétrer dans sa pensée intime, de trouver les mobiles qui le faisaient agir... »

En fait, l'ouvrage se recommande surtout par sa valeur anecdotique. Il nous fait entrer dans « l'intimité officielle » du Président qu'il veut réhabiliter ; il campe — avec le parti-pris d'un acteur du drame — les personnalités politiques haïtiennes les plus saillantes et les représentants américains.

On le lit avec intérêt.

P. M.

* * *

Revue d'Histoire de l'Amérique française

(publiée par l'Institut d'Histoire de l'Amérique française)

Montréal-Outrement, Canada — décembre 1950

On consultera surtout la 2ème partie d'une très belle étude de M. Gabriel Debien, intitulée : « Gens de couleur libres de Saint-Domingue devant la Constituante » (la 1ère partie a paru dans le numéro de septembre de la même revue).

Cet article capital éclaire singulièrement les problèmes de l'origine de la révolution de Saint-Domingue. Il rend compte des efforts déployés à Paris par les représentants des gens de couleur (Raimond, Ogé, etc...) pour faire aboutir leurs revendications : soutenus par la « Société des Amis des Noirs », ils constituent une « Assemblée des citoyens libres et propriétaires de couleurs des isles et colonies françaises » connue sous

(1) Conjonction No. 25-26, p. 84.

le nom de « Société des colons américains » (l'étiquette elle-même veut signifier aux colons blancs qu'ils ne représentent pas Saint-Domingue à eux seuls) ; puis ce sont les démarches de Raimond et d'Ogé pour regrouper leurs compagnons et rédiger un cahier de doléances, les contacts avec le « Club Massiac » qui réunit les colons blancs (audience du 9 septembre 1789) ; enfin, le 22 octobre 1789, les gens de couleur sont admis à l'Assemblée Constituante et remettent sur le bureau, le cahier, longuement médité « contenant les plaintes, doléances et réclamations des citoyens libres et propriétaires de couleur ».

M. Gabriel Debien analyse le contenu des 27 articles du cahier. La pensée qui y est secrètement incluse n'a pas échappé au commentateur : « A nos yeux et à ceux de l'Assemblée Nationale, ce cahier était avant tout récriminations et protestations contre les inégalités qui sortaient moins souvent des lois que des mœurs coloniales. Aux yeux des colons aussi. Mais ils pouvaient en même temps y discerner autre chose. Le cahier offrait tacitement une alliance contre un danger commun, contre les esclaves qui d'un jour à l'autre pouvaient remuer. La proposition d'un front unique contre l'adversaire essentiel était claire. Mais peu de Blancs croyaient en 1789 à un véritable danger du côté des esclaves ».

P. M.

*
* *

Revue historique

(Paris, Presses Universitaires de France, Octobre-novembre 1950)

Commentant des publications récentes, M. L. Dermigny présente, en quelques pages très vigoureuses, un tableau de Saint-Domingue aux XVII^e et XVIII^e siècles. Une excellente mise au point.

P. M.

*
* *

Caribbean Quartely

(University College — Jamaica B.W.I., vol. 1, No. 4)

Cette revue consacre trois articles de fond à des problèmes d'histoire et de géographie antillaises :

- de W. Adolphe Roberts : Jose Marti, une étude sur le grand libérateur cubain.
- de Hugh Paget : Le système des villages libres à la Jamaïque.
- de Philip Sherlock et Malcolm B. Laing : Les progrès ruraux à la Jamaïque et à la Guyane anglaise.

P. M.

*
* *

Revue de la Guadeloupe

(No. 30, Octobre 1950, Imp. Officielle, Basse-Terre)

La *Revue Gadeloupéenne*, dans sa présentation nouvelle, reste l'excellente publication qu'elle a toujours été depuis sa fondation, il y a six ans. Le sommaire de ce numéro comprend des poèmes, un conte, des chroniques sur les sports et sur les arts, des notes géographiques et historiques.

Dans un article d'information relatif à la pensée française outre-mer, Mlle Maryse Elot, dont le nom figure souvent sur la couverture de « Conjonction », consacre un paragraphe à notre bulletin. Qu'elle veuille bien trouver ici l'expression de nos remerciements.

P. M.

CHRONIQUE

Séjour de Mme de Fels en Haïti

Venant des Etats-Unis où elle avait prononcé une série de conférences, la comtesse Marthe de Fels est arrivée à l'aéroport de Chancelleries le 12 janvier.

Le nom de cette éminente visiteuse était déjà bien connu ici, non seulement comme celui d'une ambassadrice de la haute société parisienne, mais aussi comme celui d'un écrivain du plus grand talent, d'une amie des arts et des lettres dont le salon réunit la plupart de ceux qui illustrent la pensée française contemporaine. Aussi Mme de Fels reçut-elle l'accueil le plus déférent et le plus chaleureux à la fois de tous les milieux haïtiens : cercles officiels, monde des lettres, des arts et de la presse, et monde tout court.

Grâce à un avion mis gracieusement à sa disposition sur l'ordre de Son Excellence M. le Président de la République, elle put visiter en compagnie de M. l'Ambassadeur de France et de Mme Ludovic Chancel ainsi que de M. Simon Lando, Attaché culturel près de l'Ambassade de France, le nord de l'île, en particulier le Cap-Haïtien où elle prononça une causerie fort applaudie.

Le 16 janvier, elle était l'hôte de l'Institut français où un public exceptionnellement nombreux accueillit sa conférence par de chaleureux applaudissements.

Le lendemain, c'était la Ligue Féminine d'Action sociale qui organisait chez Mme Madeleine Sylvain Bouchereau une brillante réception en son honneur.

Poursuivant son voyage, Mme de Fels quitta Port-au-Prince le 22 janvier. Peu de jours avant son départ, M. le directeur de l'Institut français et Mme Simon Lando avaient tenu à lui permettre de prendre chez eux un dernier contact avec quelques-unes des plus éminentes personnalités de l'élite intellectuelle de la capitale. Du 6 à 8 qu'ils offrirent à cette occasion tous leurs invités ont gardé le plus charmant souvenir.

Haute distinction

Nous venons d'apprendre que l'Académie française a décerné une

Médaille d'Or à M. Timoléon C. Brutus, ancien Secrétaire d'Etat des Relations Extérieures et des Cultes de la République d'Haïti.

Cette prestigieuse récompense lui a été décernée pour l'ensemble de son œuvre historique et en particulier pour « La rançon du génie » et « L'homme d'airain », deux ouvrages, pleins à la fois d'érudition et de vie, consacrés, l'un à Toussaint Louverture, l'autre à Dessalines. « Conjonction » est heureuse d'adresser, à cette occasion, à M. Brutus, ses respectueuses et cordiales félicitations.

Les mardis de l'Institut Français

Voici la liste des premières conférences du 2e cycle des « Mardis » de l'Institut français pour l'année universitaire 1950-51 :

16 janvier — *Mme Marthe de Fels* : Jardins de France.

23 janvier — *Docteur Catts Pressoir* : Regards sur l'Amérique hispano-portugaise.

30 janvier — *Mme Léone Valenti* : Comédiens français, de Molière à Juvet.

13 février — *Docteur Rodolphe Charmant* : Impressions et souvenirs de voyage en Europe.

Après ces conférences, les films suivants ont été projetés :

« Fêtes galantes »

« L'Albigeois »

« Au Carrefour des pistes »

« L'effort médical français en Afrique équatoriale et au Cameroun » (film gracieusement prêté à l'Institut par le Docteur Charmant, conférencier du jour).

*

* *

M. Claude Albert Delaplace a bien voulu nous autoriser à reproduire ici l'excellent compte-rendu qu'il a consacré, dans un quotidien de la capitale, à la conférence de Mme de Fels :

« Ce dut être une bien grande joie pour les organisateurs de ce dernier « mardi » de l'Institut français, et pour Mme de Fels elle-même, que cette affluence inattendue et en tous cas inusitée, qui peuplait mardi dernier la salle de conférence de l'Institut et ses abords. A ce propos, je crois qu'il n'est pas inutile de se faire ici les interprètes de ces organisateurs dont la joie qu'ils ont éprouvée à cette sympathie du public de Port-au-Prince a été tempérée de l'impuissance où ils se trouvaient de satisfaire tout le monde, la salle de conférence étant prévue pour un public de bien moindre importance.

« Comme d'habitude, c'est le Directeur de l'Institut français qui présente la conférencière.

— « Vous êtes, dira-t-il, l'Ambassadrice de nos jardins »... C'était l'essentiel et, certainement le plus joli des titres de Mme de Fels...

« Puis, c'est Mme de Fels qui, après avoir remercié avec émotion le public et ses hôtes, nous fait l'historique des jardins de France. L'art des jardins évolue. Le Moyen-Age est obsédé de mysticisme et de religiosité, il préfère l'agencement basé sur la croix. La Renaissance découvre des dimensions nouvelles : la perspective et les symétries. La conférencière nous parle aussi des châteaux, des jardins classiques, romantiques et contemporains, expose les préoccupations qui firent naître les grandes tendances et c'est vraiment merveille de pouvoir dire tant de choses sur des jardins qui ne sont pas seulement beaux, mais qui ont aussi une signification historique et culturelle.

« Mme de Fels conclut : « Oui, le jardin est une image des sociétés, « des habitudes intellectuelles et sentimentales, des conceptions artis-
« tiques qui se sont succédé. Il est le témoin du duel que se sont livrés
« l'homme et la nature et marque des victoires alternées. Au milieu des
« tristesses présentes, il est un élément d'équilibre, de détente et même
« de gaieté.

« Il faut, pour oublier la guerre, une nature bucolique où tout parle
« de paix, de tendresse, d'amour et de fraternité ».

« La conférence était illustrée de nombreuses projections, comprenant soit des places de jardins célèbres, mais disparus, soit des photos des actuels trésors français, de Blois, de Versailles et de Paris ».

Beaucoup de nos lecteurs nous sauront gré sans doute de citer également un bref passage du début de cette causerie :

« Les paroles d'accueil du Directeur de notre Institut m'ont été droit au cœur. Je serais peu modeste si je les prenais à la lettre. La passion qu'il porte à la cause du rapprochement intellectuel franco-haïtien l'a égaré en ma faveur. Je suis trop heureuse que ma présence parmi vous puisse, si faiblement que ce soit, servir un si noble idéal, une union aussi nécessaire.

« Depuis que je suis dans cette île incomparable, je marche d'émerveillement en émerveillement. J'ai la conscience étonnée de ce que je découvre et reçois, et je sais le peu que je vous donne.

« La charrue aurait-elle été mise avant les bœufs ? C'est au Cap-Haïtien, vous ne l'ignorez peut-être pas, que j'ai parlé, samedi soir, pour la première fois, à un public haïtien. Nul dédain pour votre belle capitale, soyez-en certains, n'a dicté cette priorité. Arrivée vendredi dernier pour une seule semaine, j'ai voulu, en attendant le « mardi de l'Institut »,

connaître un peu votre province, votre seconde ville, capitale elle-même, dans le passé, et maintes fois, de votre pays. Au demeurant, le Cap n'est-il pas le berceau de votre prestigieux Président, Son Excellence M. Paul Magloire, que je suis fier de pouvoir remercier publiquement du haut patronage qu'il a daigné m'accorder. C'est grâce à son intercession personnelle, que mon séjour dans votre province du Nord, compte, désormais, parmi les souvenirs les plus émouvants de ma vie.

« Et que dire des soins dont m'entourent Son Excellence M. Ludovic Chancel ainsi que sa gracieuse épouse depuis les premiers instants ? La gratitude que je leur dois est infinie comme leur dévouement à Haïti lui-même.

« Aux autorités qui m'ont si généreusement dispensé leur appui comme à vous tous qui m'avez fait l'honneur de venir m'écouter si nombreux ce soir, je n'ai qu'un seul mot à dire, le plus beau et le plus simple de notre langue commune : Merci. »

*
* *

La conférence du Dr Catts Pressoir, annoncée pour le 14 décembre dernier avait dû être renvoyée à cause d'une pluie diluvienne. Par leur nombre et leur qualité, les auditeurs du 23 janvier montrèrent au savant professeur quel avait dû être, cinq semaines plus tôt, leur regret de ce contretemps.

Educateur à la riche et vieille expérience, directeur de la plus importante revue historique et géographique du pays, correspondant de nombreux organismes savants des trois Amériques, le Docteur Pressoir était plus qualifié que quiconque pour nous entretenir des origines et du développement des jeunes républiques de langue espagnole ou portugaise.

Cette causerie solidement documentée et fortement construite était illustrée de belles cartes dessinées par l'auteur lui-même.

*
* *

Mme Léone Valenti aime habiller les poupées. Elle le fait avec un goût exquis et un art très grand. Mais encore faut-il décider des vêtements que l'on confectionnera. Mme Valenti eut un jour l'idée de s'inspirer des rôles fameux tenus par les grands comédiens français, de Molière à Jovet. Cela l'a obligé à rechercher des gravures anciennes, à étudier des tableaux, à éplucher des textes, et finalement à se familiariser avec toute l'histoire du théâtre français depuis le XVII^e siècle. C'est ainsi sans doute, que, animée par la seule recherche de son plaisir personnel, Mme Valenti s'est trouvée en mesure de faire notre plaisir à tous, en prononçant une conférence sur le théâtre français et son his-

toire. Elle s'y est prise de telle façon, sa simplicité de ton était si heureuse, ses anecdotes si bien choisies, ses portraits si bien dessinés que nous avons oublié que son texte n'avait pour but que d'« illustrer » les délicieuses poupées qu'elle présentait.

Il semble que le public de ce mardi ne se soit pas trompé sur la qualité que l'art de Mme Valenti donnait à cette soirée. L'Institut français a reçu des conférenciers fort notables et souvent fort illustres. Plusieurs ont attiré un public très considérable. Aucun n'a suscité des applaudissements aussi enthousiastes que Mme Valenti.

*
* *

Semblable au héros d'Homère dont il rappela l'« heureux voyage » au début de sa causerie, le Dr Charmant est aimable, souriant et use d'un style fleuri. Les abeilles n'auraient-elles pas laissé leur aiguillon dans le miel qu'elles ont déposé sur les lèvres du « charmant » docteur ? On aurait pu le croire, à certains passages de son exposé. Néanmoins l'idée essentielle de cette causerie demeure que le voyage est salutaire, qu'il enrichit l'esprit, tout en vivifiant le corps. Une telle philosophie ne peut faire de mal à personne.

Son Excellence M. Mill Irving, Ministre Plénipotentiaire du Royaume Uni, a bien voulu honorer de sa présence cette conférence dont de larges passages étaient consacrés à son pays.

L'Institut Français d'Haïti obtient le patronage de l'Université de Paris

Au cours de ses deux séances du 23 octobre et du 11 décembre 1950, le Conseil de l'Université de Paris a décidé, sur la proposition des Ministres des Affaires étrangères et de l'Education nationale, d'accorder son patronage à l'Institut français d'Haïti.

Comme plusieurs de ses glorieux aînés, cet établissement sera ainsi plus étroitement rattaché à la plus prestigieuse des universités françaises.

Cet acte administratif consacre les fructueux efforts accomplis depuis 1945.

Il facilitera et encouragera la recherche scientifique portant sur la matière haïtienne, avec la précieuse aide des Facultés et Instituts spécialisés groupés à Paris. Les activités de la Mission universitaire française d'Haïti enrichiront les collections et la documentation que l'Université de Paris met à la disposition des chercheurs de tous les pays. Les professeurs de l'Institut seront à même de faire bénéficier les étudiants haïtiens des secours en livres, thèses, instructions, matériel scientifique que cette affiliation doit rendre plus importants que par le passé.

L'Institut français d'Haïti doit faire honneur à ce haut patronage.

'Paludrine'

En vente dans toutes les Pharmacies
ou voyez

TRANSWORLD TRADING

Rue du Quai

Phone 3734



L
E
M
E
I
L
L
E

Manufacturé par Imperial Chemical
(Pharmaceuticals) LTD. Angleterre

UR PRODUIT ANTI-PALUDEEN

Pièces de Rechange
Voitures 6 & 8
Cylindres



Garage 1ère Classe
Station - Wagon
Pick - Ups

HAITI MOTORS S. A.

Grand'Rue

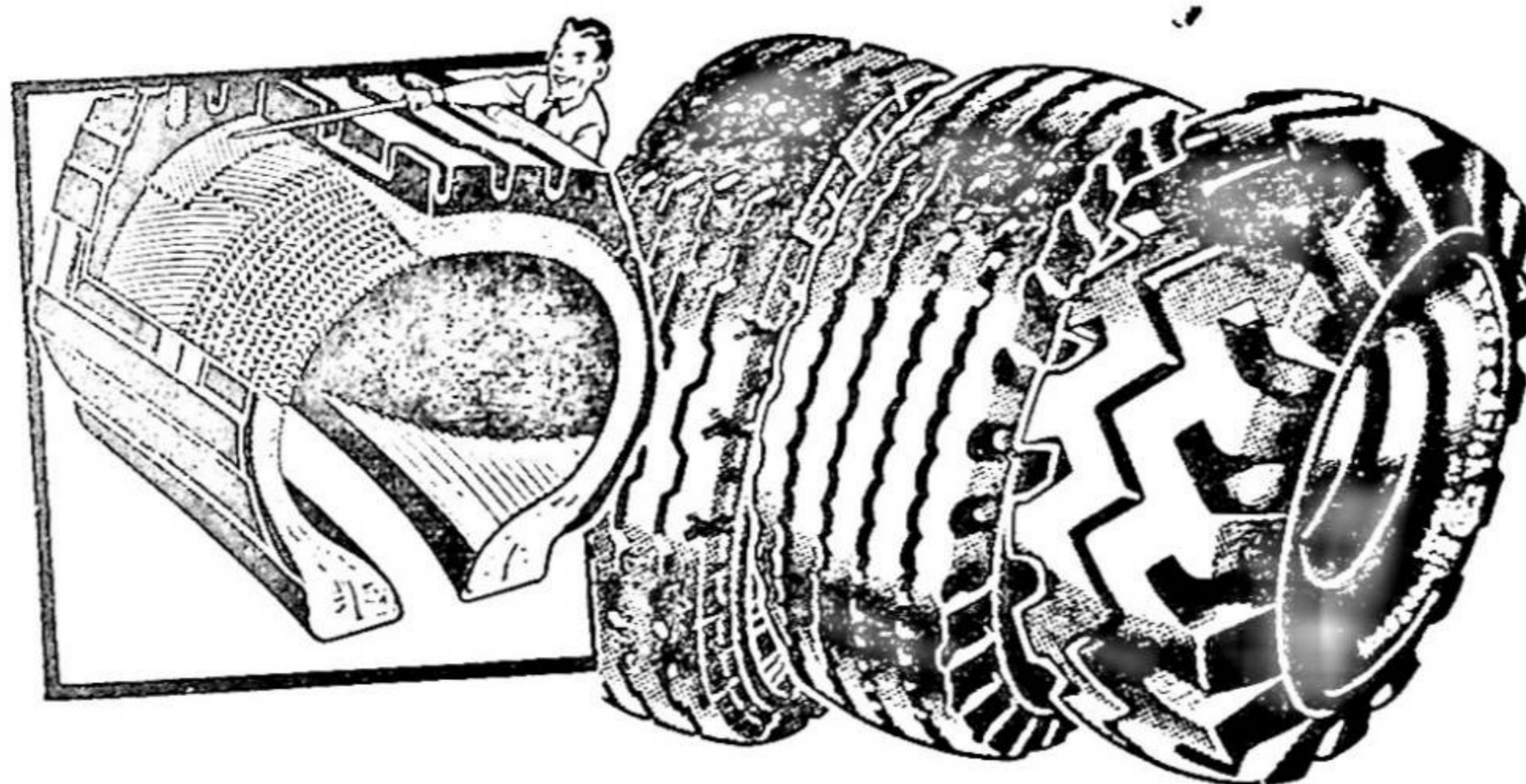
Phones : 3134 - 2772

Camions de toutes sortes

Tracteurs et Charrues

INTERNATIONAL COMPANY

B.F. Goodrich



PNEUS ET TUBES

Pour voitures et camions, reconnus de qualité supérieure.
Assortiment complet en stock.

WILLIAM NARR

Rue des Fronts Forts

Agent

Port-au-Prince

LES COURS DE GRAMMAIRE

par **Claude Augé**

qui sont adaptés au Pays

sont maintenant édités par la Maison

HENRI DESCHAMPS

Port-au-Prince.

RHUM BARBANCOURT

Apprécié depuis 1862

Port-au-Prince
Tel. 2756

PHARMACIE SEJOURNE

Fondée en 1864

ETIENNE SEJOURNE
(1864-1889)

FREMY SEJOURNE
(1889-1937)

RAOUL et MAX SEJOURNE
(1937)

LABORATOIRE D'ANALYSES

Laboratoire de préparation d'ampoules stérilisées — Port-au-Prince

IMPORT

RETAIL

EXPORT

FISHER ART & CURIO SHOP

53 - 55 RUE DU QUAI

TELEPHONE : 3145

PARFUMERIE FRANÇAISE
ARTICLES EN ACAJOU, SISAL, ECAILLE
VINS ET COGNACS FRANÇAIS

F. G. NAUDE
Dépositaire de Produits
de qualité

Cable : NODECO

P.O.B. A-147
PORT-AU-PRINCE, HAITI
TELEPHONE 3723 - 2175

LA VOITURE DE L'« EPOQUE » « CITROEN »

Une merveilleuse stabilité et une excellente suspension — une aptitude sans pareille à prendre les virages sans « roulis » et sans risque de dérapage — une direction précise et sûre — des accélérations vigoureuses — des freins hydrauliques progressifs et puissants...

Une carrosserie TOUT-ACIER à chassis intégré formant un tout homogène à la fois léger et résistant — des sièges confortables — une large visibilité — un plancher uniformément plat — des lignes extérieures surbaissées, profilées, racées...

Toutes ces caractéristiques essentielles et bien d'autres détails de construction confèrent à la « Traction-Avant » CITROEN ses qualités proverbiales de SECURITE, de CONFORT, de MANIABILITE, de RAPIDITE, d'ECONOMIE et en font véritablement la Voiture de l'époque.

L. Preetzmann-Aggerholm & Co.
Rue du Quai
Port-au-Prince
Haïti

IMPORT

EXPORT

RETAIL

The Souvenir Shop

PAQUIN — GAETJENS

RUE DU QUAI

PORT-AU-PRINCE, HAITI

Cadeaux en tous genres.
Articles de fabrication haïtienne
Parfums Français

ENGLISH SPOKEN
HABLA ESPANOL

SOUSHOP
CABLE ADDRESS
TELEPHONE : 2795

